

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JEAN BURTON, président
Mme FRANCINE SIMARD, commissaire
Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire

AVENIR DU PARC JEAN-DRAPEAU

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance d'audition des opinions tenue le 26
septembre 2018 dans les locaux de l'OCPM à Montréal

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE	
Audition de opinions. Mot de bienvenue.....		1
		2
		3
		4
	3	5
M. Pierre Marcoux.....	7	6
M. Louis Aucoin, Consortium SLC APM.....	19	7
M. Gianni Santana, Viviane Dumontet, Elijah Conception, Julien Giguère et Xavier Courcy-Rioux pour YMCA du Québec - Groupe C-Vert Plus.....	38	8
		9
M. Kim Won Chul et M. Chol Hyun Jin pour les Amis du pavillon de la Corée de l'Expo 67.....	49	10
M. Denis Côté pour Jeunes sportifs Hochelaga.....	61	11
M. Étienne Lafrance.....	76	12
M. Emmanuel Poncelet.....	88	13
M. Christophe Malaterre, Mme Claire Croteau et M. Hugues Létourneau pour Silence Saint-Lambert.....	98	14
		15
Mot de la fin et ajournement de la séance	121	16

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

LE PRÉSIDENT:

On est, comme on dit, victime de notre succès. Mais ne vous inquiétez pas, il y a suffisamment de places derrière pour les nouveaux arrivants.

Alors, bonsoir. Bienvenue à cette première séance publique d'audition des opinions portant sur l'avenir du parc Jean-Drapeau.

La séance se déroulera en français, mais les gens qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire en s'adressant à la Commission.

This meeting will be held in French but anyone who wishes to address the Commission in English may well do so.

Je m'appelle Jean Burton, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. La présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, m'a confié la présidence de cette commission. La commission est également composé de mesdames Francine Simard et Isabelle Beaulieu ici présentes, et la commission est appuyé dans ses travaux par monsieur Akos Verboczy qui agit à titre de secrétaire et analyste et de monsieur Hadrien Chénier-Marais, responsable de la mobilisation.

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

À la table d'accueil, vous avez eu le plaisir de rencontrer madame Christelle Lollier-Théberge et monsieur Laurent-Maurice Lafontant qui sont là pour répondre à vos questions, au besoin.

Madame Dominique Ollivier, la présidente de l'Office, est présente dans la salle.

À partir de ce soir, nous accueillons les personnes et les organismes qui se sont inscrits pour exprimer leur opinion. Nous tiendrons au total six séances d'audition et nous entendrons environ quarante-cinq (45) citoyens et citoyennes et représentants d'organisme. La Commission a reçu, de plus, une vingtaine d'interventions écrites additionnelles.

Ces opinions s'ajoutent à celles que nous avons déjà recueillies durant les derniers mois grâce au questionnaire en ligne, aux rencontres thématiques et aux autres activités participatives.

L'Office de consultation publique est une entité distincte et indépendante. Toute personne qui préside une commission ou qui fait partie comme commissaire, s'engage à respecter le code de déontologie des commissaires dont vous

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

pouvez obtenir une copie à la table d'accueil.

L'audition des opinions de ce soir est enregistrée et c'est madame Cindy Lavertu qui s'occupe de la sténographie et monsieur Serge Boissé qui est responsable de la sonorisation.

Je souligne que tout ce qui sera dit au cours de cette soirée sera transcrit et les transcriptions doivent faire partie du dossier et de la documentation disponible à la fois en format électronique sur le site Internet de l'Office et dans ses bureaux en format papier.

Pour le déroulement de la séance, j'appellerai les participants selon l'ordre prévu à l'horaire. Nous allouerons une vingtaine de minutes à chacun. Nous vous demandons de faire une présentation en moins de dix minutes pour que nous puissions, nous les commissaires, engager avec vous des échanges pour que nous puissions comprendre au mieux votre point de vue. Si vous avez une présentation Powerpoint, celle-ci sera également rendue publique à la fin de la séance d'audition le trois (3) octobre. Elles demeureront accessibles sur le site Internet de l'Office.

Une fois les consultations terminées, les

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

commissaires entreprendront l'analyse de l'ensemble des
opinions reçues, que ce soit lors des diverses activités de
consultation ou de séances de présentation des opinions.

Nous prévoyons terminer la rédaction de notre mémoire
dans les quelques mois à venir. C'est la présidente de
l'Office qui remettra le rapport aux élus municipaux. Il
sera rendu public dans les quinze (15) jours suivant le
dépôt de ce rapport.

Les décisions à prendre par la suite appartiennent aux
élus et à la Société du parc Jean-drapeau.

Nous prévoyons une courte pause vers vingt heures
trente (20 h 30) et la séance devrait se terminer au plus
tard aux environs de vingt-deux heures (22 h) si tout se
déroule comme prévu.

Enfin, comme vous le savez déjà, la Commission tient
à ce que le climat des échanges demeure serein. Je vous
rappelle donc que les propos malveillants ou les
interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux
ou à la réputation des personnes sont irrecevables.

Et comme il est coutume en matière de consultation

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

publique, si pour une raison ou une autres, des
inexactitudes se glissaient dans les propos tenus ce soir,
les représentants de la Société du parc Jean-Drapeau
pourraient user de leur droit de rectification. Je leur
accorderai la possibilité d'exercer ce droit à la fin de la
séance. Il s'agira bien entendu de rectifier un fait et non
pas d'émettre un commentaire ou un avis sur ce qui aura été
dit.

Sans plus tarder, j'appellerai notre premier
intervenant, monsieur Pierre Marcoux.

M. PIERRE MARCOUX :

Bonjour.

LE PRÉSIDENT:

Bonsoir.

M. PIERRE MARCOUX :

Bonsoir. Merci, Monsieur Burton, Madame Beaulieu et Madame
Simard. Donc, notre présentation, elle n'est pas suivie
d'un texte, j'ai juste fait une présentation... je fais une
présentation orale avec un Powerpoint. O.K. Donc, le parc
Jean-Drapeau, j'ai une photo aérienne devant vous. On voit
la jetée du Havre, la Cité du Havre je veux dire où il y a
Habitat 67 puis c'est... On regarde dans l'histoire, le

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

parc Jean-Drapeau, il est fondé, il y a eu un bel évènement
qui est l'Expo 67 puis on voit que la consultation publique
c'est sur l'île Sainte-Hélène et l'île Notre-Dame, mais vu
que je regarde large, bien je vais m'appuyer un peu sur la
jetée du Havre, ce qui est à cet endroit ici où il y a
l'ancienne partie de l'Expo aussi, c'était la place
d'accueil qui se termine au parc de Dieppe qui est au nord.

Donc, c'est à cet endroit ici. Je fais un agrandi.
Les gens plus jeunes que moi ne réalisent pas que l'Expo
c'était finalement à cet endroit-là aussi. Donc, c'était
finalement, selon moi, un parc ou un lieu d'exposition très
intéressant puis qui finalement il existe encore des
vestiges. Il y a encore beaucoup d'édifices et il y a des
espaces verts aussi qui restent. Donc, à cet endroit ici si
vous suivez ma souris, ici là.

Puis en gros, ces édifices-ci appartiennent au Port
de Montréal, il y a d'autres édifices, les Studios Mels.
Puis le terrain appartient à la Société immobilière du
Canada qui est peut-être maintenant la Société, la SCHL
maintenant.

Donc, je montre encore des photos et on voit les
espaces verts qui sont ici. Quand on sait finalement que

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

l'Île de Montréal est en train de se densifier, tout ça, et
qu'on est en train de perdre des espaces verts, je crois
que c'est important de souligner le fait qu'on a un grand
espace vert qui est adjacent au parc Jean-Drapeau.

Donc, j'ai des photos ici de l'édifice du Port de
Montréal. Ici, c'est la place d'accueil d'Expo 67 qui
finalement, c'était l'avenue Pierre-Dupuis et le chemin des
Moulins ou tout proche du Pont Victoria en fin de compte.

Donc, maintenant, je vais m'approcher sur les choses
qui m'intéressent plus. Puis la raison d'être pourquoi que
j'ai fait mon, que je suis ici, c'est les sports, de faire
bouger les gens et tout ça. Et je crois que c'est important
de favoriser la marche et on parle de la marche, à partir
finalement dans le parc Jean-Drapeau puis ailleurs.

On voit ici, c'est le Brooklyn Bridge à New York.
Finalement, c'est un site emblématique, très couru par les
new-yorkais et les touristes. Est-ce qu'on a un pont
comparable à Montréal? Oui, c'est le pont de la Concorde.
Pour ceux qui ne connaissent pas le pont de la Concorde,
c'est celui qui est entre la Cité du Havre, Habitat 67 et
l'Île Sainte-Hélène.

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

Donc, présentement, les infrastructures piétonnières sur ce pont-là sont là. On voit de plus en plus des gens, sur cette photo-ci il y a des gens en rollerblade, en vélo et on voit le Port de Montréal en arrière. Et ce pont-là, je considère que ça fait partie du parc Jean-Drapeau. T'sais, c'est le prolongement.

Donc, c'est important de réfléchir comment est-ce qu'on va l'aménager puis de rendre ça accueillant pour les marcheurs.

Présentement, le pont de la Concorde, il y a quatre voies plus un accotement ici qu'on voit à cet endroit-là, plus une piste cyclable qui est relativement large puis un trottoir. Si jamais vous l'avez marché et vous l'avez marché avec des personnes plus âgées ou des enfants, c'est relativement difficile de marcher là-dessus, dans le sens qu'il n'y a pas disons d'arrêt ou de halte. Alors moi je recommande finalement que, je veux ramener, c'est qu'on élargisse la zone, qu'on fait un nouveau partage du pont puis qu'on élargisse finalement. On a encore quatre voies de circulation, mais c'est qu'on a de la place pour, plus adéquate, pour les piétons et les cyclistes bien entendu avec des bancs.

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

Pourquoi que je vous amène à parler de ça, c'est qu'on voit le pont ici de la Concorde puis le pont de la Concorde, c'est un axe privilégié. Même quand on regarde les dessins, les documents de mil neuf cent soixante-quatre (1964), soixante-cinq (65), avant l'Expo, ils disaient que ça allait devenir un axe piétonnier important à Montréal. Puis si on se rappelle avec l'Expo puis même l'été passé, l'été qui vient de finir avec le festival Startup Fest, bien ils avaient mis finalement une navette maritime entre le Parc de Dieppe qui est ici puis le quai Alexandra.

Donc, moi je considère que entre l'Île Sainte-Hélène et finalement tout cet espace vert-là et tout cet endroit ici, on devrait valoriser l'espace piéton.

Bien entendu, là je fais un agrandi ici à cet endroit ici dans la courbe du pont. Je considère que si les gens qui marchent sur le Pont de la Concorde et qui doivent descendre jusqu'à peu près à cet endroit ici puis revenir pour aller visiter, on manque notre coup. Il faudrait prévoir un escalier avec un belvédère où j'ai mon triangle ici pour pouvoir, que les gens puissent descendre au Parc de Dieppe. Finalement, le Parc de Dieppe c'est un parc qui appartient à la Ville de Montréal tout comme finalement l'Île Sainte-Hélène, parc Jean-Drapeau. Donc, ça forme un

tout. Puis il faut le rendre accessible pour les piétons
qui partent du Vieux-Port en fin de compte.

Maintenant, là moi je suis un grand fervant du ski de
fond puis ce que je vois, ce que je recommande finalement
dans l'aménagement du parc Jean-Drapeau c'est de pas
oublier les skieurs. Moi quand j'étais jeune, je skiais là
avec mes parents puis je trouvais ça intéressant. C'est sûr
que le Mont Royal, à mon âge je préfère... j'aime bien le
Mont Royal, mais je veux dire, toute surface enneigée est
intéressante en fin de compte. Même quand c'est plat et
l'Île Sainte-Hélène, bien je crois qu'on a, avec les
années, égaré cette vocation-là hivernale. C'est sûr qu'il
y a la Fête des Neiges et tout ça.

Donc, il faut se poser la question: C'est quoi la
part et la place du ski de fond dans le parc Jean-Drapeau
dans le futur. Si on se rappelle sur Montréal, c'est
finalement le berceau du ski de fond en Amérique du Nord
selon plusieurs personnes. Puis bon on a une photo ici de
mil neuf cent vingt-six (1926), des gens skieurs et c'est
sûr que c'est probablement sur le Mont Royal puis ensuite
j'ai un croquis ici du Musée McCord des gens en raquettes.

Mais encore là, j'ai une photo, une carte ici de mil

neuf cent soixante-et-un (1961) et on voit très bien l'île
Sainte-Hélène ici et le Vieux Montréal. Pas le
Vieux-Montréal, Montréal à l'époque puis ça ici c'est à
l'extérieur de la Ville de Montréal, c'est le Mont Royal.
Ça appartenait pas à Montréal. Le parc de Montréal à
l'époque, le gros parc c'était finalement île
Sainte-Hélène.

Donc là, ce que j'aimerais moi, dans mes
recommandations, c'est qu'on réfléchisse vraiment à la
vocation et l'introduction, la réintroduction de ski de
fond dans le parc Jean-Drapeau et bien sûr aussi la jetée
Mackay que je vous ai montrée tantôt. Puis pour faire ça,
bien je considère que vous devriez recruter des gens de
différents clubs de ski de fond montréalais, avoir leur
opinion, savoir c'est où qu'on pourrait faire des pistes,
quand qu'on pourrait les faire parce qu'on comprend qu'il y
a quand même beaucoup d'activités puis qu'il y a un conflit
d'usage entre les piétons puis les skieurs. Mais c'est
qu'il y a toujours moyen de faire quelque chose.

Donc, il faut avoir de l'équipement aussi. Ça c'est
la cadillac, ça c'est les BR quelque chose. Puis il y a
aussi les équipements plus légers finalement, mais qui sont
quand même motorisés pour faire recycler la neige. C'est

fait par Tiller Tech Estrie. J'ai aucune attachée
commerciale avec eux. Je fais juste dire qu'eux autres ils
vendent un équipement qui est vraiment pas cher puis je
trouve que c'est beaucoup plus utile, cet équipement-là,
que ce qu'on a présentement dans plusieurs parcs.

Ça ici c'est une photo pour choquer, il est tout
rouillé, mais je veux dire, c'est juste une traceuse, il
n'y a pas aucun mécanisme pour recycler la neige.

Donc, au parc Jean-Drapeau, je recommande finalement
qu'on se retrouve finalement avec des équipements
motorisés, soit celui-ci qui est plus économique ou encore
lui, du moins un certain temps.

Donc, à Montréal, il y a quand même plusieurs clubs
de ski de fond et des écoles de ski de fond. Je ne les
énumérerai pas ici, mais je fais juste vous les mentionner
et je vais, montrer, et je vais mentionner que Écorécréo
qui est au parc Jean-Drapeau qui offre des cours de ski de
fond.

Donc, moi j'aime bien le ski de fond, je milite pour
le ski de fond aussi puis on a réussi à plusieurs, de
vendre l'idée d'avoir une piste de ski de fond entre

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

Lachine et Verdun, du long du fleuve. Puis bon, ça c'est 1
les désavantages de méconnaissance finalement du respect 2
des pistes de ski de fond. C'est que, à gauche j'ai de la 3
neige fraîche, à droite bien c'est le lendemain. Les pistes 4
sont ici, mais il y a beaucoup de gens qui ont marché 5
dessus. 6

7
Donc, il faut vraiment proposer au parc Jean-Drapeau 8
une signalisation adéquate. Pas juste des affiches comme je 9
vais vous montrer au Parc Angrignon qui est des flèches en 10
fin de compte, les deux à gauche. Ce qu'on doit avoir au 11
Parc Angrignon et aussi d'autres parcs, finalement tous les 12
parcs à Montréal, c'est de dire: Écoutez, c'est des pistes 13
de skieurs et les piétons ne sont pas bienvenus sur ces 14
pistes-là. Puis bon, on pourrait mettre tout un paquet 15
d'autres affiches, chien, canicross. Bon, bien ça c'est 16
secondaire. 17

18
Donc, le parc Jean-Drapeau c'est en train de se doter 19
de plusieurs équipements sportifs puis c'est - deux 20
minutes, oui, j'achève. Donc, ce qu'il faut réfléchir c'est 21
finalement c'est que pour des équipements sportifs, il faut 22
toujours avoir pour les différentes associations des 23
espaces pour entreposer des équipements pour les activités 24
hivernales. Une salle de fartage, des toilettes et moi 25

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

j'ose espérer que dans le nouveau paddock, que ça va être vraiment prévu qu'il y ait un partage l'hiver. Je laisserai d'autres parler pour l'été, mais pour l'hiver, on a besoin finalement d'infrastructures d'accueil pour les skieurs.

Il y en a des activités, des événements sportifs à Montréal, ma présentation achève. Le défi hivernal du Parc Angrignon dont lequel je suis un des fondateurs puis qu'on est plusieurs dans cet événement-là, j'ai des photos ici un peu qu'on a fait au Parc Angrignon. Il y a aussi le Club d'orientation Ramblers qui font une douzaine de sorties estivales et plusieurs en hiver, dans la région de Montréal, puis à Montréal. Puis au Parc Maisonneuve, bien il y a le Pentathlon des neiges qui est un gros promoteur de ski de fond, t'sais qui fait des skis de fond à Québec, qui est incroyable puis finalement il faut oser espérer que si Ottawa peuvent le faire puis Gatineau avec le peuple de Gatineau, que nous un jour, avec les deux cent mille (200 000) skieurs estimés à Montréal - skieurs de fond - selon plusieurs, dont la Fédération, qu'on pourrait se retrouver avec un Vasaloppet en Suède où qu'il y a vingt-cinq mille (25 000) skieurs qui partent.

Donc, je vous donne un croquis ici d'une carte qu'on pourra partir des paddocks et on pourra faire une boucle

comme ça ici. Faire ça deux, trois fois. C'est une
activité.

Ça ici, c'est la piste de ski de fond qui a été promu
par le service des sports de la Ville de Montréal, qui se
termine à l'hôpital de Verdun, mais qu'on espère un jour
qui se termine finalement sur Île Sainte-Hélène. Donc,
c'est mon dernier point; c'est la biodiversité.

Finalement, on se retrouve qu'on a beaucoup, beaucoup
d'espace ici de stationnement et il faut se demander la
prépondérance des voitures finalement dans le parc. Puis de
savoir finalement si on veut créer des zones de
biodiversité. Donc, j'ai complété mon exposé.

LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup, Monsieur Marcoux. Questions?

Mme ISABELLE BEAULIEU:

Pour le moment non.

Mme FRANCINE SIMARD:

Pas pour l'instant.

LE PRÉSIDENT:

Moi j'en aurais une, deux, en fait. Vous faites référence à participer à un comité, quel genre de comité et avec quel rôle?

M. PIERRE MARCOUX :

Bien, moi je crois que les meilleurs, c'est pas nécessairement des fonctionnaires qui peuvent déterminer c'est quoi les meilleurs pistes, c'est eux qui vont trancher, mais je veux dire, c'est le skieur, des skieurs de différents âges, mais d'expérience qui ont une capacité de lire des cartes et d'expliquer, de dire bon ces gens-là. Puis il y en a plusieurs, c'est souvent des gens très impliqués dans des clubs de ski de fond, des choses comme ça.

LE PRÉSIDENT:

Et pour vous, c'est un comité de type technique, consultatif, aviseur?

M. PIERRE MARCOUX :

Oui, qui serait, comment qu'on... bénévole, là, c'est sûr.

LE PRÉSIDENT:

O.K., parfait. Je remarque aussi que vous insistez beaucoup

pour inclure dans le territoire du parc Jean-Drapeau cet
espace associé à la Cité-du-Havre. Est-ce que vous craignez
qu'on l'oublie ou vous tenez vraiment à ce qu'on ne
l'oublie pas?

M. PIERRE MARCOUX :

Moi, je tiens qu'on ne l'oublie pas et qu'on espère que
finalement cette... je comprends que la consultation
publique c'est sur Île Sainte-Hélène, bien le parc
Jean-Drapeau, mais finalement pour moi le parc Jean-Drapeau
ça va finalement jusqu'au Pont Victoria. C'est comme ça que
je le vois.

LE PRÉSIDENT :

D'accord, très bien. Merci beaucoup. On va pouvoir utiliser
donc, comme on l'a dit à tout le monde, de mettre sur le
site Internet, votre présentation.

M. PIERRE MARCOUX :

Oui, merci.

LE PRÉSIDENT :

Très bien. Merci beaucoup, Monsieur Marcoux. J'inviterais
maintenant monsieur Louis Aucoin, s'il vous plaît.

M. LOUIS AUCOIN :

Dix minutes.

LE PRÉSIDENT:

Je vous en prie.

M. LOUIS AUCOIN :

Bon, Monsieur le Président, Mesdames les Commissaires,
bonsoir. Merci de nous recevoir. Le Consortium SLC APM dont
je me présente comme le porte-parole, a été interpellé par
le processus de consultation. Notamment parce qu'il y avait
une composante qui était dédié à la mobilité qui est un
enjeu important pour évidemment le parc Jean-Drapeau, bien
pour le Vieux-Montréal aussi, pour le Vieux-Port. Et
j'ajouterais pour les résidents de l'avenue Pierre-Dupuis.
Donc, très content ce soir de vous rencontrer.

Je veux vous présenter les membres du Consortium qui
vont pouvoir répondre à vos questions aussi au besoin. Ce
sont des experts, ils sont tous des experts, pas des
fabricants, pas des promoteurs d'une technologie ou d'une
autre.

D'abord, pour Solutrans c'est monsieur Jean O'Keefe -
ils sont dans la salle. Donc, monsieur Jean O'Keefe qui est

président, expert en, depuis plus de trente (30) ans, dans
les systèmes de transport guidé urbain.

Pour Loctrans, monsieur Alain Audet qui est
président, expert-conseil en modélisation des systèmes de
transport.

Pour PricewaterhouseCoopers, monsieur Richard
Deslauriers, associé directeur infrastructure et
financement de projet. On peut penser que
PricewaterhouseCoopers se passe de présentation, mais quand
même à travers le monde, c'est la firme qui finance,
organise le financement du plus grand nombre de projets.
Environ onze milliards (11 MMM) par année, bon an, mal an,
de dollars américains, de projets d'infrastructure. Et
ARUP, la firme d'ingénierie, représentée par monsieur
Martin Landry, associé directeur. Une firme international
souvent citée en exemple pour des exploits d'architecture
comme l'Opéra de Sydney, mais qui est aussi dans tous les
continents du monde, a réalisé des projets imposants dans
le transport guidé, ferroviaire. Rapidement, dix minutes,
ça passe très vite, donc...

LE PRÉSIDENT:

Oui.

M. LOUIS AUCOIN :

... vous comprendrez que je me précipite. Je fais référence rapidement aux enjeux du parc Jean-Drapeau, enjeu d'accessibilité, enjeu de mobilité entre les attracteurs, enjeu de stationnement, enjeu de congestion, et des opportunités aussi qui sont manquées pour le moment, de liens avec la Ville de Montréal.

Oui, et ça. Et accès réduit aussi au parc Jean-Drapeau. Donc, plus de visiteurs qui pourraient le visiter s'il n'y avait pas, s'il y avait plus de facilité pour s'y rendre, évidemment et peut-être moins de congestion sur le Pont Jacques-Cartier et dans le Vieux-Montréal aussi qu'il faut traverser autrement pour s'y rendre, sinon en métro.

Il y a la question aussi d'augmenter les sources de revenus pour le parc Jean-Drapeau et il y a l'engagement de la Ville de Montréal de réduire l'empreinte carbone sur son territoire.

Alors, quelles sont les qualités d'une solution de mobilité optimale? Donc, d'abord doit être une solution sécuritaire. Ensuite, une solution non polluante, une solution de faible consommation énergétique, non bruyante évidemment. On pense aux résidents et aux gens qui vont

dans le parc. Et une solution qui opère en climat nordique
évidemment. Et surtout le choix d'une technologie de
transport en commun, elle doit s'adapter à la demande de
déplacement, point. Donc, on ne choisit pas la technologie
avant, on regarde ce dont les gens ont besoin.

Et on a considéré environ vingt-cinq (25), pas
environ, on a considéré vingt-cinq (25) modes de transport
au total, dont une quinzaine sont illustrés ici, du métro
jusqu'au minibus. Et il y en a une qui est une solution de
mobilité qui selon notre expertise, sort du lot. La
solution de mobilité qui est retenu par le consortium
d'experts c'est un monorail de type, de technologie
Habegger, donc un métro aérien si vous voulez, de capacité
intermédiaire. Donc, trois cent dix (310) passagers par
rame pour desservir à la fois le parc Jean-Drapeau ou le
Vieux-Port, le Vieux-Montréal.

C'est important de préciser la technologie Habegger
parce que monorail n'égale pas un autre monorail. La
technologie Habegger se déplace sur une infrastructure
métallique, tandis que si les gens qui sont allés à Las
Vegas, par exemple, ont vu une infrastructure de béton très
imposante. C'est pas le même type. Les gens qui ont vu le
SkyTrain de Vancouver, ce n'est pas le même type. Donc,

c'est très, très différent.

Beaucoup plus léger puis la question: Est-ce que ça fonctionne en hiver? Toujours la question qui nous est posée. Donc, je vous présente le monorail de Moscou qui fonctionne douze mois par année. Je vous ai présenté une photo en été et une photo en hiver. Ça donne une idée. Donc, c'est un système qui est indépendant, je dirais, de ce qui se passe au sol.

Une solution à la mobilité, oui, mais aussi une solution à l'immobilité. Je vous présente deux écostationnements qu'on propose de faire. Qu'est-ce qu'un écostationnement? Bien c'est des stationnements qui prennent des mesures pour combattre les îlots de chaleur, qui prennent les mesures pour une gestion durable, par exemple, de l'eau pluviale et qui favorise les solutions de mobilité durable. Donc, l'avantage d'avoir des écostationnements et je vais vous le présenter sur la carte tout à l'heure où il pourrait être, donc c'est de réduire la circulation, évidemment. Une circulation qui est causée soit par la recherche de stationnement à différents endroits où la circulation transite aussi, les gens qui empruntent le parc pour les raisons qui leur appartiennent, j'allais dire les mauvaises raisons.

Et il y a au parc une multitude de petits
stationnement qui engendre un trafic inutile, des gens qui
cherchent un stationnement par exemple au P-12 où il y a
trente-deux (32) places et là qui continuent à faire le
tour jusqu'à temps de trouver une place.

Alors nous ce qu'on propose, c'est un premier
stationnement qui est de trois mille six cents (3 600)
places à la Cité-du-Havre et un deuxième stationnement qui
est de cinq mille (5 000) places à l'emplacement de
l'actuel P-8. Donc, évidemment tous ces stationnements-là
sont reliés au monorail et je vais les situer dans un
instant sur la carte, mais avant je veux vous montrer un
autre élément très intéressant. Cette carte-là du parc
Jean-Drapeau, tout ce que vous voyez en vert, ce sont des
stationnements qui devraient disparaître et qui pourraient
être remplacés par des écostationnements. Et ces
emplacements-là pourraient redevenir des espaces
accessibles pour un usage récréatif ou autre selon le parc.

Pour les gens qui sont familiers avec le parc, le
P-8, le grand espace vert en haut, c'est un îlot de
chaleur. Les gens qui vont à La Ronde le savent, les gens
qui font du sport, il y a plein d'activités sportives qui
passent là, c'est un immense îlot de chaleur qui pourrait

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

être verdi avec un écostationnement qui serait en
souterrain plutôt que en surterrain. Et on pourrait
compléter le Mont Boullé qui est sur le parc, donc qui a
été tranché pour faire le stationnement. On pourrait le
remblayer et refaire la pente naturelle du Mont Boullé.

On parle d'enlever quatre mille (4 000) cases de
stationnement. Ce qui est équivalent de douze (12) terrains
de football. Pas mal de terrain.

Maintenant j'aimerais revenir au métro aérien, au
monorail si vous voulez, pour parler de son tracé. Très
rapidement. En partant à la gauche du Palais des Congrès.
Donc, beaucoup de gens vont au Palais des Congrès puis
c'est des gens qui pourraient vouloir aller au Casino, qui
pourraient vouloir aller au Biodôme. Souvent des gens qui
viennent de l'étranger, donc qui veulent avoir accès plus
facilement.

On s'en va à la... évidemment on connecte avec le
métro, on connecte aussi avec le métro au CHUM. On passe
par de la Commune pour se rendre complètement à l'ouest
connecté avec le REM, bientôt. Ensuite, on arrive à la
Cité-du-Havre et là il y a un écostationnement. Donc, c'est
l'écostationnement pour lequel les gens qui par exemple

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

voudraient aller au casino, pourraient... ce que ces
gens-là pourraient utiliser pour ensuite se rendre
directement au casino en passant par la place l'été ou en
allant directement au casino l'hiver. Et on continue via le
quartier des athlètes, le nouvel amphithéâtre qui est en
train d'être construit et on arrive à La Ronde. J'allais
dire on termine, mais on ne termine pas parce que
évidemment, on peut revenir.

Il y a huit à neuf millions (9 MM) de visiteurs dans
le Vieux-Montréal, sept à huit millions (8 MM) de visiteurs
dans le parc Jean-Drapeau. Ça c'est des gens qui se
regardent de chaque côté et qui ont de la difficulté à se
rejoindre. Ça c'est la réalité maintenant.

Si on les, si on facilitait leur capacité de se
rejoindre, la capacité d'aller dans un restaurant dans le
Vieux-Montréal, dans une activité dans le parc
Jean-Drapeau, on arriverait à seize virgule cinq millions
(16,5 MM) de visiteurs environ qui feraient de Montréal le
neuvième attracteur touristique au monde. C'est extrêmement
important.

Je veux vous donner une vue de ce que ça donne.
L'endroit où on passe le plus près des maisons de tout le

tracé, c'est sur la rue Berri, quand on part du Palais des
Congrès, on s'en vient dans le Vieux-Montréal. Quand on
passe par la rue Berri. Donc, quand je dis près, c'est pas
si près quand même. Et ça me permet de vous montrer qu'il
n'y a pas d'entrave au sol. Donc, c'est indépendant, il n'y
a pas de cycliste, de poussettes, de piétons qui traversent
la voie, ça ne peut pas arriver.

L'autre chose, c'est très faible emprise au sol. Un
poteau à tous les trente (30) mètres environ. Donc, et
c'est silencieux parce que c'est propulsé à l'électricité
et c'est sur pneumatique. Donc, c'est extrêmement
silencieux. C'est pour ça qu'on les voit dans les
expositions universelles par exemple et il y a une foule
en-dessous qui est capable de se parler facilement pendant
que ça fonctionne. Oui, deux minutes.

Faciliter d'accès via ascenceurs et des stations
climatisées. Évidemment, quand on dit en hauteur, on dit
nécessité d'ascenceurs. Donc, il y a quatorze (14)
stations. Sept du côté de Montréal, sept du côté du parc
Jean-Drapeau.

Je vous montre aussi une vue de la Place
Jacques-Cartier et là on a dû amoindrir la présence des

arbres pour qu'on soit capable de voir le monorail qui
passe à une hauteur qui peut être caché par les arbres à
plusieurs endroits.

Il y a un caractère touristique, il y a un caractère
fonctionnel évidemment pour les citoyens, les résidents,
les gens qui travaillent dans le Vieux-Montréal et autour.

C'est un projet qui respecte le cadre patrimonial du
Vieux-Montréal, important de le dire, on ne peut pas passer
n'importe où dans le Vieux-Montréal et c'est une attraction
en soit aussi.

Donc, je vous amène dans les deux dernières minutes
vers la question des coûts et des financements sur une
image d'un monorail existant et fonctionnel. Deux
caractéristiques importantes: Le coût de construction peut
être assumé en grande partie, je dirais en grande majorité
par le secteur privé. Ça, c'est possible. Le coût de
construction des écostationnements et du monorail. Et les
infrastructures reviennent, redeviennent la propriété de la
Ville de Montréal ou du parc Jean-Drapeau, selon le cas, à
la fin de la période d'amortissement.

Nos estimations financières sont conservatrices et ce

sont des coûts qui reposent sur des projets similaires qui ont été faits ailleurs et qui pourront être validés par des études plus poussées j'imagine, dans le futur. Mais pour le moment, l'évaluation conservatrice c'est que le coût total des deux écostationnements se situe entre cinq cents (500) et six cents millions (600 MM) et le coût de construction du monorail est aussi entre cinq cents (500) et six cents millions (600 MM).

Il y a divers scénario de financement qui pourraient être envisagés, mais toujours avec une participation très importante du secteur privé. Les avantages, on évite d'immobiliser des sommes importantes de la Ville de Montréal ou des gouvernements qui pourraient être utilisés évidemment à d'autres usages et on transfère les risques de conception, les risques de construction, les risques de financement, les risques d'exploitation, on transfère ça au secteur privé jusqu'à temps que l'infrastructure soit remise à la Ville de Montréal.

Finalement, et une dernière précision, le matériel roulant on peut l'assembler au Québec, la voie de roulement évidemment est en acier, elle peut être usinée à Montréal, les stations conçues et fabriquées en usine à Montréal. Le contenu, en fin de compte, au total arrive à quatre-vingts

pour cent (80 %), fabriqué à quatre-vingts pour cent (80 %) au Québec et c'est un produit évidemment qu'on est capable éventuellement, d'exporter.

J'espère, Monsieur le Président, que je suis dans le dix minutes.

LE PRÉSIDENT:

Vous êtes pas mal, vous êtes pas mal du tout. Merci.
Question?

Mme FRANCINE SIMARD:

En fait, pas maintenant, mais dans le document vous parlez, vous discutez, d'avoir discuté justement des conclusions et des études avec la Société du parc Jean-Drapeau, avec la Ville de Montréal, avec la STM, en deux mille onze (2011). Huit ans plus tard, on est toujours au même point.
Pourquoi?

M. LOUIS AUCOIN :

Bien c'est-à-dire que c'est un projet qui a été mis de côté pour des raisons, pour toutes sortes de raisons qui arrivent qui font qu'on a des ambitions pour le parc Jean-Drapeau puis parfois ces ambitions-là s'évanouissent. Mais le problème par contre de circulation, de congestion,

puis de stationnement puis de lien avec le Vieux-Montréal, 1
bien lui il a persisté. Donc, c'est pour ça que cette 2
solution-là existe encore. Et moi je vous dis juste: Il 3
faut imaginer si on organisait une ligne d'autobus, par 4
exemple, pour faire ce trajet-là, juste imaginer, là. Sur 5
la rue de la Commune, dans le parc, ça aurait pas de bon 6
sens. Donc ça prend un système qui est électrique, ça prend 7
un système qui est silencieux puis qui est fiable aussi. 8
C'est-à-dire que on sait par exemple, d'une station à 9
l'autre, on sait toujours combien de temps ça va prendre. 10
Ça va toujours prendre le même temps. Parce qu'il n'y a 11
jamais personne qui se promène sur la voie qu'on risque 12
d'écraser, il n'y a jamais de bétonnière qui s'arrête au 13
milieu de la voie, il n'y a jamais d'incident. Donc, c'est 14
pour ça que ce projet-là est encore valide. 15

Mme FRANCINE SIMARD: 16

Sous question. Est-ce que vous en aviez également parlé au 17
Casino, à La Ronde? 18
19

M. LOUIS AUCOIN : 20

Oui, il y a des discussions qui ont été tenues avec les 21
parties prenantes, c'est certain, pour leur proposer cette 22
suggestion-là dans leur réflexion. Je dirais que cette 23
suggestion-là reçoit un accueil favorable partout où elle 24
25

est présentée parce qu'elle vient solutionner plusieurs
problèmes, souvent même pas liés nécessairement à l'avenir
du parc Jean-Drapeau, mais lié à d'autres considérations.
Et je dirais que dans le Vieux-Montréal, en particulier, on
est très intéressé à ce qu'on me dit, à recevoir les
visiteurs du parc Jean-Drapeau. Donc, ça c'est sûr parce
que quand on voit la popularité des événements dans le parc
Jean-Drapeau, c'est dizaine de milliers de personnes à
chaque fois qui vont là, mais qui ne vont pas
nécessairement visiter le Vieux-Montréal, alors que ça
serait naturel d'avoir, de commencer la soirée là, terminer
la soirée là. Donc, c'est ce qu'on propose de faire.

Mme ISABELLE BEAULIEU:

Question un peu plus précise. Le nombre de cases de
stationnements sont déplacées en écostationnements
souterrains.

M. LOUIS AUCOIN :

Oui.

Mme ISABELLE BEAULIEU:

On garde, même on augmente un peu le nombre de cases de
stationnement présent actuellement. Si on a tout le service
du monorail, on a peut-être besoin d'un peu moins de

stationnements?

1

2

M. LOUIS AUCOIN :

3

Peut-être que ça pourrait être un peu moins de
stationnements, c'est vrai. Ce qu'on essaie de faire c'est
aussi d'anticiper une demande potentielle future. On veut
voir aussi comment à la suite de la consultation puis les
orientations que le parc prendra, est-ce que ce sera
toujours possible d'être en circulation de transit sur le
parc. Possible, peut-être que oui, peut-être que non. Donc,
il faut prévoir des espaces dans un cas comme dans l'autre.

4

5

6

7

8

9

10

11

12

Mme ISABELLE BEAULIEU:

13

Et juste une dernière question. Pour le tracé par rapport à
ce qui se fait en ce moment avec la construction du nouvel
amphithéâtre, on dégage une vue sur Montréal justement
derrière où va se trouver maintenant le Calder et c'est la
promenade riveraine et vous faites passer le train derrière
l'amphithéâtre. Donc, cette vue qu'on a ouvert entre le
Vieux-Montréal et l'amphithéâtre et le Calder, va être
entravée par le train?

14

15

16

17

18

19

20

21

22

M. LOUIS AUCOIN :

23

Alors, c'est une très bonne question. J'essaie de retrouver
le tracé dans mes notes, mais je pense...

24

25

Mme ISABELLE BEAULIEU:

Ce serait entre la Plaine des jeux et puis...

M. LOUIS AUCOIN :

Non, mais je suis content que vous l'abordiez parce que le tracé, c'est un tracé qu'on propose en ce moment. Mais ce qu'on voit c'est que pour faire fonctionner le monorail, ça prend un mètre carré, à peu près la grosseur de la table, par terre, pour installer une pôle. Donc, on n'a pas besoin d'ouvrir la rue, on n'a pas besoin de tasser des infrastructures, on a simplement besoin d'installer un pilier. Ces piliers-là, on peut les déplacer.

Quand on voit ce qu'on vient de faire avec l'amphithéâtre, on voit bien qu'un pilier, on est capable de déplacer ça. Donc, on pourrait le déplacer facilement. D'ailleurs, c'est intéressant parce que le Palais des Congrès fait pas l'objet de la consultation, mais a des ambitions quand même d'agrandissement et ces ambitions-là, même si le monorail a un point d'arrivée qui est au Palais des Congrès, on pourrait déplacer le monorail quand même pour accommoder le nouveau Palais des Congrès. Et je me permettrais d'ajouter aussi qu'on pourrait, si le projet de monorail allait de l'avant, et si le Palais des Congrès allait de l'avant, le monorail pourrait passer directement

dans l'édifice du Palais des Congrès. Un monorail, en fait, ça passe facilement dans la pièce ici.

Mme ISABELLE BEAULIEU:

Et donc, comme vous avez - c'est vous qui avez ouvert la porte, vous avez conclu avec votre photo avec la Biosphère, serait-il envisageable qu'il passe dans la Biosphère?

M. LOUIS AUCOIN :

Ce serait très envisageable et ça serait un beau rappel pour les gens qui ont connu le monorail à l'époque.

Mme ISABELLE BEAULIEU:

C'est tout pour moi.

LE PRÉSIDENT:

C'est tout. Moi j'aurais une question. En situant votre écostationnement à côté du Pont Jacques-Cartier, on ne règle pas le problème de congestion sur le pont qui a été soulevé à de multiples reprises. C'est-à-dire que cet accès-là demeure encore un accès difficile?

M. LOUIS AUCOIN :

Pour le pont, ça demeure cette question-là. Il faut rentrer sur l'île effectivement.

LE PRÉSIDENT:

Ma dernière question: Vous estimez à combien d'années le temps nécessaire pour récupérer l'amortissement des coûts de construction?

M. LOUIS AUCOIN :

Je dirais environ, écoutez ça va prendre des études un petit peu plus poussées, mais disons on fonctionne sur un scénario d'une trentaine d'années.

LE PRÉSIDENT:

Une trentaine d'années, parfait. Merci beaucoup.

M. LOUIS AUCOIN :

Merci à vous.

LE PRÉSIDENT:

Très jolies images.

M. LOUIS AUCOIN :

Oui, merci.

LE PRÉSIDENT:

J'inviterais maintenant, oh là on a beaucoup de monde, là. Alors, le groupe C-Vert Plus. Alors je ne sais pas de

combien de chaises vous avez besoin pour vous présenter en
avant et qui fait la présentation. Cinq, vous n'allez pas
parler tous en même temps j'espère. Alors, je vous
demanderais de vous nommer quand vous prenez la parole, de
sorte que l'on sache qui s'est adressé à nous, s'il vous
plaît.

M. ELIJAH CONCEPTION :

Je vais m'exprimer en anglais.

LE PRÉSIDENT :

Si vous voulez, mais nommez-vous d'abord.

M. ELIJAH CONCEPTION :

O.K. My name is Elijah. Et je fais partie du groupe C-Vert.
When we think about parc Jean-Drapeau, we usually think
about La Ronde, the Casino, Osheaga and the Biosphere. But
we think it can be more. Through these bold, new innovative
ideas, inspired by avant-garde concepts, that are still
developing right now, we think that the park will be
recognized as a park where you can relax with nature and
read a book. Where you can bicycle around safely during the
whole day.

M. XAVIER COURCY-RIOUX :

Moi c'est Xavier. Donc, nous on est C-Vert. On est un
groupe de leadership environnemental. On est dans un, notre
but est juste d'apprendre et de nous impliquer dans
l'environnement par des stages, un stage d'été, des
campings, des conférences ou encore des ateliers qu'on a
durant nos rencontres.

Ensuite, nous pouvons, comme on a fait, continuer ce
processus et faire C-Vert Plus qui nous permet
d'approfondir encore plus nos connaissances et de nous
permettre de parler de plus d'enjeux et de toucher à plus
de choses. Donc, ici présent, on a représenté quatre des
sept groupes C-Vert qu'il y a à travers le Québec.

Donc, il y a un groupe C-Vert à Québec, un groupe
C-Vert à Gatineau et il y en a cinq à Montréal. Donc, moi
je viens du groupe C-Vert
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, il y a Julien aussi
qui vient du groupe C-Vert
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Il y a le groupe
C-Vert Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, il y a Viviane qui
vient de là et Elijah et il y a aussi le groupe C-Vert
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, il y a Gianni qui
vient de là. Donc, à la participation de notre mémoire

qu'on a déposé, il y avait aussi le groupe C-Vert
Saint-Laurent qui nous a aidé. Le cinquième groupe C-Vert
est un nouveau groupe C-Vert, donc il n'avait pas encore de
C-Vert Plus, mais je tiens tout de même à les mentionner,
c'est le groupe C-Vert de Sud-Ouest.

Mme VIVIANE DUMONTET :

Bonjour, moi c'est Viviane. Moi je vais vous parler de la
démarche. Alors, tout d'abord, on a visité le parc
Jean-Drapeau à pied, à vélo pour identifier les
problématiques qu'on peut y rencontrer. Nous nous sommes
heurté à un manque flagrant d'infrastructures pour piétons
et cyclistes et bien souvent, ces deux groupes étaient
réunis dans une seule route qui était malheureusement
incomplète à quelques moments lors de notre excursion au
parc. Nous avons même essayé de nous rendre au mur
d'escalade, mais sans succès. Déjà à notre première visite,
les idées ont commencé à germer dans la tête des jeunes
C-Vert Plus.

C'est ainsi que s'en est suivi une multitude de
rencontres pour trouver des solutions innovatrices pour
rendre le parc Jean-Drapeau un parc convivial pour la
population de tout âge. Dans ces rencontres, les C-Vert
Plus ont amené des idées inusitées sur la table et des

solutions créatives.

Nous sommes maintenant rendus au moment où nous vous présentons le fruit de notre dur labeur, notre mémoire.

M. GIANNI SANTANA :

C'est moi Gianni. Nos rêves visent que l'Île Sainte-Hélène, et ceci pour diverses raisons, on pense d'abord que l'Île Sainte-Hélène est plus aménageable pour nos rêves. L'une des raisons est que Île Sainte-Hélène est plus proche du métro et du Pont Jacques-Cartier. En ce qui concerne l'Île Notre-Dame, on pense que tous les gros évènements comme les festivals de musique, les Weekends du Monde, et cetera, devraient rester dans l'Île Notre-Dame pour laisser la place à l'Île Sainte-Hélène.

M. JULIEN GIGUÈRE :

Mon nom est Julien. Et oui nous rêvons. Nous rêvons d'un parc sécuritaire et plus accessible et qui respecte l'environnement. En visitant le parc, nous nous sommes rendu compte que le parc était plus aménagé pour les automobiles que pour les piétons et les cyclistes. C'est pour ça qu'on en est venu à la conclusion que ça serait mieux un parc qui limiterait, qui n'aurait pas d'autos pour permettre aux piétons et aux cyclistes d'avoir chacun leurs

voies et de mieux pouvoir apprécier le parc. Et d'avoir
plusieurs chemins pour les piétons, bien indiqués, dont un
qu'on avait pensé c'est avoir un corridor culturel qui
relierait les différents endroits, les endroits historiques
et importants du parc et puis pour le déplacement des
piétons sur les différents endroits de l'île, on avait
pensé à un monorail comme il y a eu à l'Expo 67.

Et aussi pour les cyclistes, puisqu'il y a plusieurs
pistes cyclables qui sont proches du parc, mais qui ne sont
pas tout à fait reliées, ce serait bien de toutes les
relier et qu'elles soient complètes. Puis d'avoir plus
d'espaces de repos, de bancs et de tables de pique-nique.

Puis pour la gestion des déchets, c'est important
d'avoir des poubelles, du recyclage, le compost un peu
partout. Puis oui, c'est ça pour ma partie.

Mme VIVIANE DUMONTET :

Alors, moi je vais vous parler des structures qui
s'harmonisent avec la nature. Notre proposition c'est de
créer des structures qui s'harmonisent avec la nature,
c'est une idée très créative pour mettre en valeur les
bâtiments qu'on trouve déjà sur Île Sainte-Hélène. Pour
commencer, je vais vous expliquer en quoi elle consiste.

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

Tout d'abord, nous voulons verdir les bâtiments d'une
manière esthétique. C'est pourquoi nous vous amenons trois
concepts sur la table: L'architecture organique,
l'architecture durable et le biomimétisme. L'architecture
organique est un concept apparu aux États-Unis en mil neuf
cent trente-neuf (1939), qui priorise les interactions
naturelles entre le milieu naturel et l'être humain.

Ainsi, pour créer un lieu d'architecture organique,
il faut suivre la Charte de Gaïa, dont certaines lois sont:
Dépliée, comme un organisme se déploierait depuis
l'intérieur d'une graine. Suivre le mouvement et rester
flexible et adaptable ou encore exprimer le rythme de la
musique et de la puissance dans la danse. Le deuxième
concept est l'architecture durable qui consiste à réduire
l'impact négatif d'un bâtiment sur les plans sociaux et
environnementaux. Ceci pourrait permettre de faire baisser
les coûts d'entretien des bâtiments à long terme et ce, en
utilisant des techniques et des matériaux qui dévient de ce
qui est fait dans l'architecture classsique et en
atteignant un niveau de basse consommation d'énergie.

Il faut donc prendre en compte plusieurs facteurs
comme la gestion d'eau, de l'air et des déchets. La
végétation et l'utilisation de matériaux propres. Enfin, le

troisième concept est le biomimétisme qui consiste à
chercher des solutions que la nature nous offre. Ainsi,
l'architecture biomimétique nous permettrait d'atteindre un
espace plus vert en intégrant un infrastructure naturel et
en y priorisant la biodiversité. Ces trois concepts
pourraient nous amener plusieurs avantages comme la
réduction de gaz à effet de serre, la réduction de coût de
maintien et la durabilité des bâtiments déjà existant et
des bâtiments futurs sur l'île Sainte-Hélène. De plus, en
intégrant des concepts dans le parc Jean-Drapeau, nous
améliorerons l'apparence esthétique des bâtiments et
permettront aux gens de vraiment se sentir en nature pour
venir relaxer dans un endroit calme et apaisant.

M. JULIEN GIGUÈRE :

Julien encore. Nous rêvons d'un parc qui encourage aussi
l'action écocitoyenne et qui la rend possible. Et
premièrement, on avait pensé à des mini-bibliothèques, des
boîtes préférablement en bois un peu partout dans le parc
où il y aurait des livres puis qu'on inviterait les gens à
prendre et à laisser des livres. Et aussi, on avait pensé à
la présence d'organismes non-gouvernementales et qui
pourraient utiliser des locaux pour faire leurs activités
et aussi prendre des locaux disponibles aux citoyens pour
que eux-mêmes partent des initiatives. On avait pensé aussi

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

à un jardin public où est-ce que ça serait un jardin libre 1
à tout le monde pour qu'il puissent venir planter et 2
récolter. Puis ça peut aussi être un lien, un endroit où 3
est-ce que les gens peuvent y aller et apprendre sur le 4
jardinage. Et aussi à créer une initiative semblable aux 5
amis du parc Jean-Drapeau où est-ce que le public est amené 6
à participer au maintien et à l'entretien du parc. Et ça 7
créé aussi un sentiment d'appartenance du parc. 8

M. ELIJAH CONCEPTION : 9 10

In this day and age where we are starting to live the 11
consequences of our actions, our decisions, our ignorance, 12
our negligence, it is crucial to immediatly take action in 13
order to minimize our chaotic footprint on earth. It is an 14
important topic to us because we, and all future 15
generations, are going to be forced to live based on 16
everything we're doing right now. Our habits, our 17
education, our values, our actions, our policies, our 18
fights, our laws and our negligence will define the world 19
that the future we'll live in. Parc Jean-Drapeau is an 20
important part of our heritage. An important part of our 21
legacy. We do not want to be known as a generation who 22
turned their backs, who ignored and who neglected critical 23
environnemental issues. We want to be known as the 24
generation of change, a progression, an innovation. The one 25

to actually listen to the warnings and did something about
it. We want to be the corner stones of a better, healthier
and greener future. We dream that Montréal will be a
pioneer in change and tell the world that it's overdue to
neglect any further. We need change. And it all starts by
making parc Jean-Drapeau Montréal's lung at the other side
of the river.

LE PRÉSIDENT:

Ça me semble une excellente conclusion, c'était le cas?

M. ELIJAH CONCEPTION :

Oui.

LE PRÉSIDENT:

Merci. Questions.

Mme ISABELLE BEAULIEU:

Question pour cette idée que vous avez introduit de
s'inspirer de l'architecture organique durable, du
biomimétisme. Est-ce que vous envisagez, vous rêvez à ce
qu'il y ait de nouvelles constructions dans le parc?

Mme VIVIANE DUMONTET :

On pense que ça serait bien de transformer certains

endroits de stationnements en futurs locaux, mais on
voudrait prioriser les endroits qui existent déjà parce que
ça c'est une partie de l'héritage de Montréal, de l'Expo 67
et il y a plusieurs bâtiments qui sont sous utilisés ou
même peu utilisés qu'on voudrait prioriser avant d'en
construire des nouveaux.

Mme ISABELLE BEAULIEU:

Merci.

Mme FRANCINE SIMARD:

Oui. Dans un premier temps, j'aimerais que vous me
confirmiez, au tout début de votre document, vous indiquez,
on a voulu identifier des problèmes. Dans votre première
excursion finalement vous avez identifié des problèmes. Les
problèmes dont vous avez parlés sont surtout au niveau de
l'accès pour les piétons et pour les cyclistes. Est-ce
qu'on peut dire que ce sont vos problèmes principaux que
vous avez identifiés?

M. XAVIER COURCY-RIOUX :

Pourquoi on parle surtout de l'accès aux piétons et aux
cyclistes, parce qu'on parle aussi du fait qu'on aimerait
que le parc soit réservé aux piétons et aux cyclistes.
Donc, on se disait comme possibilité, que ça pourrait être

un stationnement seulement à l'entrée du parc où on doit
laisser notre auto là et ensuite on se promène à
l'intérieur du parc à pied et à vélo. Et pas en voiture.

M. GIANNI SANTANA :

Comme vous l'avez vu dans le titre de notre mémoire
s'appelle: Les poumons de l'autre rive. Ce qu'on voudrait
c'est vraiment que le parc Jean-Drapeau devienne le
deuxième poumon de Montréal puisqu'on sait tous que le Mont
Royal c'est le premier poumon de Montréal. Et pour que ça
soit faisable, on pense aussi qu'il y a beaucoup, en ce
moment il y a beaucoup de stationnements qui sont pas
utilisés pendant une partie de l'année et on pense que ces
endroits pourraient devenir des endroits verts. Comme ça,
les parcs seraient plus accueillants pour les familles et
c'est pour ça aussi qu'on voudrait couper l'accès des
voitures pour que ça soit vraiment des piétons et des vélos
qui l'utilisent. Ça c'est une autre des problématique qu'on
a trouvée, c'est qu'il y a beaucoup de place dans les parcs
qui ne sont pas utilisés de la bonne manière.

M. ELIJAH CONCEPTION :

Also, I'd like to had something. It's also the image of the
park, the brand, if you may. It's... people do not
recognize the park as a park where they can go regularly,

on a daily basis. They recognize it more as the Plaza des
festivals. Like when there is a special event, that's the
time when we're gonna go. And that's all the park that is
for. So, we also wanted to integrate some ideas where we
can make the park look more of a park.

LE PRÉSIDENT:

C'est clair, ça va. Questions? Merci beaucoup de vous être
présentés et d'avoir préparé votre mémoire, d'avoir fait
une petite balade sur les Îles à pied et en vélo. Merci de
votre présence. Ça va on est prêt?

M. KIM WON-CHUL :

Oui.

LE PRÉSIDENT:

Vous voulez vous nommer, s'il vous plaît, j'ai pas osé dire
votre nom.

M. KIM WON-CHUL :

Oui, bonjour, je m'appelle Won Chul Kim, architecte
enseignant et Hyun Jin Chol mon collègue, il est architecte
au Québec, tous les deux architectes québécois.

LE PRÉSIDENT:

D'accord, merci.

M. KIM WON-CHUL :

Bonjour, j'ai le grand plaisir de vous présenter nos idées pour sauver le Pavillon de la Corée. Donc, cette présentation est pour l'avenir du pavillon de la Corée dans le contexte des consultations publiques sur le projet de l'Avenir du parc Jean-Drapeau.

Dans notre association, les Amis du pavillon de la Corée de l'Expo 67, se positionnent en effet comme un acteur de la restauration du pavillon de la Corée et de la réalisation du projet. Le projet c'est sauver le pavillon.

Donc, le pavillon de la Corée. Dessiné par Soo Geun Kim, architecte coréen, en collaboration avec Goulet Bélanger architectes à Montréal, le terme bâtiment patrimonial est aussi significatif. Mais actuellement, il est en péril. Le pavillon, il est déjà détruit.

Donc, pourquoi devons-nous sauver ce pavillon? C'est parce que c'est une des traces exceptionnelles de souvenir de l'Expo 67, de nos jours. Le deux: Un bâtiment de style non occidental c'est comme

une rareté au sein de l'architecture montréalaise.

1

2

Trois: Un des bâtiments modernes de la valeur patrimonial du Québec.

3

4

5

Finalelement, c'est un bâtiment à rénover nécessairement pour parachever le Plan d'Aménagement et de mise en valeur du parc Jean-Drapeau.

6

7

8

9

Donc, c'est pour une mise en valeur de ce pavillon. Il est vraiment important de restaurer le pavillon et de lui donner une nouvelle vocation le plus tôt possible.

10

11

12

13

Premièrement, la sauvegarde d'une des traces historiques de l'Expo 67 permet de préserver la continuité de l'histoire montréalaise.

14

15

16

17

Deuxièmement, la préservation du pavillon permettra à Montréal d'être une ville exemplaire qui espère de la diversité culturelle qui privilégie la préservation des éléments historiques au sein de l'international.

18

19

20

21

22

Finalelement, l'attribution d'une nouvelle vocation. Cette nouvelle fonction renforcera une nouvelle dynamique pour le parc Jean-Drapeau et offrira une plus grande

23

24

25

diversité d'activité aux usagers.

Donc, maintenant je voudrais présenter une nouvelle vocation du pavillon de la Corée. Donc, le pavillon de la Corée renaîtra en un pavillon de souvenirs de l'Expo 67. Pour aborder ce thème, le pavillon offrira une partie pour raviver la mémoire collective de l'Expo 67 en l'intégrant au design architectural.

Cependant, le futur pavillon n'aura pas comme seule vocation le souvenir de l'Expo 67, puisque l'espace intérieur et extérieur du pavillon accueilleront diverses activités sociales, éducatives et culturelles.

C'est un plan où un aire principal comme espace multifonctionnel est une partie exposante pour l'Expo 67. Donc, c'est un espace multifonctionnel au centre du bâtiment. Et ce pavillon deviendra un milieu de rencontres pour les diverses communautés et sera en même temps observateur de l'image de l'Expo 67.

Pour ce faire, il est indispensable d'inclure un projet de rénovation, de réfection et/ou de revitalisation du pavillon de la Corée dans le projet de l'Avenir du parc Jean-Drapeau afin de parachever l'ensemble des projets.

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

Comme les propositions concernant des mesures d'urgence à prendre, nous voudrions une interaction pour la protection du pavillon contre les conditions climatiques et météorologiques.

Deux: Une prise des mesures contre un accident de circulation comme le choc, la collision et le dérapage par les autobus ou par les équipements mobiles.

Et une prise de mesures contre les actes de vandalisme comme le graffiti et le saccage.

Proposition sur la gestion de projet. Comme les propositions, des recherches et archivage des documents pour réunir une masse de documents sur le pavillon.

Un relevé préparatoire pour avoir des données actuelles et fiables du pavillon.

Et un état des lieux pour analyser l'état actuel du pavillon et d'entreprendre un processus de travaux.

La partie la plus importante, c'est le financement du projet et son préalable. Même s'il est normal que les autorités administratives et gestionnaires du pavillon de

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

la Corée soutiennent le projet en procurant des fonds, nous
les amis du pavillon de la Corée de l'Expo 67 seront prêts
à collaborer pour chercher d'autres financements.

Comme le pavillon de la Corée est classé bâtiment
patrimonial, certaines organisations gouvernementales pour
la protection des patrimoines nationaux seront aussi des
actrices potentielles afin de financer le projet. De même
façon, les associations sociales et culturelles pour la
protection des bâtiments historiques au Québec seront des
collaboratrices importantes, non seulement pour le
financement, mais aussi pour l'ensemble du projet.

Et du côté coréen, nous tentons de promouvoir les
intérêts des fondations pour l'architecture coréenne,
particulièrement la Fondation Kim Soo Geun, l'architecte de
ce pavillon, des associations des architectes, des
organisations culturelles en Corée du Sud. De plus, nous
contacterons des gouvernements coréens de tous les niveaux,
par exemple, le Ministère de la Culture en Corée du Sud et
la ville jumelée avec Montréal de Pusan.

Avec la progression du projet, il y a, je pense, une
grande possibilité d'obtenir du financement de la part des
entreprises coréennes qui voudraient promouvoir leur image

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

au Québec. Nous essayerons de trouver des bonnes
entreprises qui sont capables de contribuer au financement
par les fondations culturelles.

Enfin, essayant d'avoir une étroite
collaboration avec une trentaine d'association coréenne au
Québec, nous lancerons un projet de financement social avec
l'autre association coréenne.

Mesdames et Monsieur, il est indispensable d'inclure
un projet de rénovation, de réfection et de revitalisation
du pavillon de la Corée dans le projet de l'Avenir du parc
Jean-Drapeau afin de parachever l'ensemble des projets pour
améliorer l'environnement et parties du parc Jean-Drapeau
dans le contexte culturel et historique de la métropole de
Montréal.

Particulièrement pour que le projet de réhabilitation
du pavillon de la Corée puisse recevoir du financement
montréalais, québécois, canadien et coréen, ce projet doit
être officialisé par les administrations concernées. Merci
beaucoup.

LE PRÉSIDENT:

Merci. Questions?

Mme FRANCINE SIMARD:

Une ou deux, oui. En fait, est-ce que vous avez une idée du coût pour réaliser votre projet?

M. KIM WON-CHUL :

Non, pas encore. On n'a pas d'idée de coût, oui, parce que ça dépend... parce que c'est le coût de réhabilitation. On peut avoir quelques millions, mais ça dépend du projet. On peut faire seulement aménagement intérieur sous le toit ou si on fait l'extension, on va avoir pour les deux financements.

M. HYUN JIN CHOL :

Et pour faire, en fait, état des lieux. Il faut savoir dans quel état est le bâtiment actuel en fait.

Mme FRANCINE SIMARD:

Oui, bien sûr. Et comment en êtes-vous arrivé à cette idée d'un pavillon du souvenir de l'Expo 67. En fait, qu'est-ce que le visiteur pourrait y voir?

M. KIM WON CHUL :

Oui, c'est tout au début du projet, j'ai entendu il y a quelqu'un, c'est un coréen il y a quelques années, il voulait mettre des zones d'écritures coréennes, quelque

chose, mais c'était pas vraiment au départ les montréalais. 1
Donc, on a pensé à ça. Donc, on voulait mettre une nouvelle 2
vocation pour les montréalais et québécois parce que quand 3
même, le patrimoine c'est toujours, ça s'appelle le 4
pavillon de la Corée. Donc, pour garder sa signification, 5
mais il faut donner une vocation pour les québécois. Oui. 6

Mme ISABELLE BEAULIEU: 7

Par curiosité, vous mentionnez la possibilité de faire un 9
financement en allant voir des associations et des 10
entreprises. Avez-vous un peu testé cette idée auprès 11
d'entreprises ou d'associations? Déjà, est-ce que vous avez 12
entrepris pour voir un peu l'intérêt? 13

M. KIM WON CHUL : 14

Donc, cette année, avec l'Association coréenne à Montréal, 15
on a fait un test pour discussions sur le pavillon de la 16
Corée à l'occasion d'évènements culturels pour le jour 17
d'indépendance de la Corée. C'était le 15 août qu'on a fait 18
ça. On a lancé avec l'Association coréenne à Montréal 19
aussi, on a lancé un petit concours pour les nouvelles 20
associations. Donc, c'est les Amis du pavillon de la Corée 21
de l'Expo 67 et il est choisi par le concours parmi les 22
coréens à Montréal. 23

24
25

Mais pour le financement d'entreprises coréennes, c'est en général tout l'entreprise, grandes entreprises comme Samsung et LG. Ils ont leurs propres fondations culturelles pour promouvoir leur image. Donc, si le projet est officialisé, on a, tu peux avoir la chance de contacter certaines entreprises coréennes, oui. Mais s'il n'est pas officialisé, tu mets rien.

LE PRÉSIDENT :

Une question sur l'état actuel des lieux et de l'urgence d'intervenir. Quelle est la situation actuelle et dans quelle mesure est-ce qu'il faut, dans quel délai est-ce qu'il faut intervenir pour sauver le pavillon?

M. HYUN JIN CHOL :

Étant donné qu'il y a pas mal de structures qui sont déjà bien dégradées, là, donc moi je dirais le plus tôt possible. Au moins faire un état des lieux par un inspecteur ingénieur et là à ce moment-là on pourrait au moins évaluer ou même on peut envisager le processus comment on va faire. Voilà.

M. KIM WON CHUL :

Surtout pour le pagode, il est déjà tombé. Je ne suis pas 100 pour cent sûr, mais j'ai entendu qu'il est tombé par le

camion. Donc, on est toujours à risques, c'est un autobus
et n'importe quel autre qui va faire impact sur le
bâtiment. Dans ce cas-là, ce bâtiment il va s'effondrer
très facilement.

LE PRÉSIDENT:

D'accord. Et quand vous dites que le projet doit être
officialisé, par qui et par quel mécanisme?

M. KIM WON CHUL :

Ça aussi c'est ma question importante. Je ne sais pas
exactement comment ça fonctionne. Le propriétaire j'ai
entendu c'est Ville de Montréal et gestionné par le parc
Jean-Drapeau. Donc, les deux sont des acteurs majeurs, je
pense, oui. La Ville de Montréal et parc Jean-Drapeau. Oui.

LE PRÉSIDENT:

Mais quand vous dites que ça doit être officialisé, c'est
que pour le moment, c'est une discussion interne à la
communauté sud-coréenne. Donc, l'idée est lancée et on en
discute, mais ça n'a pas été encore proposé aux instances
soit de la Ville ou du parc Jean-Drapeau?

M. KIM WON CHUL :

C'est pour ça que nous sommes ici, c'est pour officialiser

ce projet dans le projet de l'Avenir du parc Jean-Drapeau
deux mille vingt-huit (2028), c'est ça.

LE PRÉSIDENT:

O.K. Donc, vous comptez sur nous pour vous faire de la
publicité?

M. KIM WON CHUL :

Exactement, oui.

LE PRÉSIDENT:

D'accord. Merci beaucoup pour votre présentation.

M. KIM WON CHUL :

Merci.

LE PRÉSIDENT:

Alors, sur ce nous allons ajourner pour une courte pause.
Je vous demanderais d'être de retour pour vingt heures
trente (20 h 30).

PAUSE

LE PRÉSIDENT:

Si vous voulez prendre place, nous allons reprendre

l'audition des opinions. Monsieur Denis Côté, on vous écoute.

M. DENIS CÔTÉ :

Bonsoir mesdames et monsieur les commissaire. Félicitations à madame Ollivier pour la reconduction de son mandat comme présidente. Je suis Denis Côté, chargé de projet chez Jeunes Sportifs Hochelaga. Ce quartier est situé tout près du parc Jean-Drapeau dans l'est de Montréal.

Dans le domaine des sports, je suis fondateur de la revue Tennis-mag. Au hockeyball, j'ai été organisateur, entraîneur et je suis encore gardien de but.

Jeunes sportifs Hochelaga est un organisme à but non lucratif fondé en mil neuf cent soixante-trois (1963), spécialisé dans le hockey sur glace. Nous sommes reconnus et appuyés par l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, notre arrondissement, et aussi nous sommes appuyés par l'arrondissement Plateau-Mont-Royal parce qu'ils ont pas d'organisme de hockey, alors ils nous ont pris en affection.

Entre autres, nous gérons une douzaine d'équipe de hockey sur glace. Depuis février deux mille dix-sept

(2017), nous souhaitons suggérer à la Ville de Montréal de construire un centre sportif intérieur assez grand pour y tenir les tournois et être rentable par la location de ses plateaux.

Je signale qu'à la Ville de Montréal, la plupart des grands centres sportifs appartiennent à la municipalité, mais sont opérés par des organismes à but non lucratif. Pour des raisons d'économie et d'efficacité sans doute.

Alors, ça c'est les jeunes de Jeunes Sportifs Hochelaga.

Je n'aurai pas le temps, dans les dix minutes de présentation, de commenter les images qui vont paraître. J'en parlerai tantôt si les commissaires ont des questions à leur sujet.

Le centre sportif que nous proposons serait consacré surtout à quatre sports cardiovasculaires, paritaires homme, femme, écologistes, économiques et très populaires. Soit le hockey-balle, le basketball, le volleyball et le futsal. Le futsal, c'est du soccer en salle, mais avec un ballon plus petit.

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

Néanmoins, ce multisport se distinguerait surtout par ses quatre terrains de hockey-balle qui, assez grand, pourrait servir aux trois autres sports, sur demande.

Le hockey-balle, parfois encore appelé hockey cosom au Québec, se joue en soulier sur un plancher ou toute surface droite. La rondelle est remplacée par une balle légère en plastique. Le reste ressemble assez au hockey sur glace, mais les terrains sont généralement plus petits.

Avec ses quatres terrains permettant le quatre contre quatre, plus les gardiens, en plus de ses bandes comme au hockey sur glace, mais sans les baies vitrées qui ne sont pas nécessaires pour des balles. Les baies vitrées du hockey c'est parce que les pucks, c'est comme des missiles, là.

Ce multisport serait perçu probablement comme le leader de ce sport au monde. C'est-à-dire que les autres centres de hockey-balle voudront l'imiter. Avec un emplacement inouïe et une belle architecture, il serait reconnu internationalement.

Le hockey-balle est l'un des sports d'équipe les plus populaire au Québec, possiblement le deuxième après le

soccer. C'est une chose surprenante pour nous les
montréalais, car ce sport est joué à l'intérieur, dans les
gymnases, alors on ne voit pas les gens s'y rendre. De même
qu'à l'extérieur, mais surtout en banlieue et en région, là
où les terrains sont moins dispendieux.

L'entreprise privée est active dans ce sport, surtout
en banlieue et en région, ce qui entraîne un développement
rapide.

Nous proposons l'ancienne Place des Nations pour ce
multisport, car elle est d'une grandeur idéale tout en
laissant beaucoup d'espace pour faire honneur à des
vestiges de l'Expo 67, de même que pour de la végétation.

La pointe Sud de l'Île Sainte-Hélène, un des lieux
les plus jolis de Montréal, mais inconnu, serait grandement
mis en valeur au bénéfice des piétons et des cyclistes.

Nous aimerions développer un nouveau genre de centre
sportif inspiré des arénas sur glace. Au Canada, on sait
qu'on peut entrer presque en tout temps dans les arénas de
hockey, s'y assoir dans les estrades pour voir du patinage
ou du hockey.

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

Le même principe s'applique au Baseball et au
football extérieur où on trouve souvent des estrades. Mais
pour tous les autres sports, on sait rarement si les
visiteurs sont les bienvenus. Habituellement, il n'y a
aucune installation à leur disposition.

Dans le multisport que nous proposons, il sera assez
évident que le public est presque toujours le bienvenu,
gratuitement avec des estrades à son intention. Cette
visible ouverture au public fera la promotion des quatre
sports en question en vue de leur pratique.

Ces quatre sports spectaculaires se prêtent bien à
des publics de proximité et sont près de l'action.

Nous avons une vision de santé publique.
C'est-à-dire, nous visons la promotion de la pratique des
sports et non pas comme spectateur sur place et encore
moins devant la télévision ou l'ordinateur.

Pour la promotion des quatre sports retenus, en
particulier pour le hockey-balle, ce serait fantastique de
s'installer à un endroit si prestigieux et si magnifique.

Notre clientèle serait plus cosmopolite, les médias

seraient plus enclins à venir couvrir des tournois. Cela
fournirait un spectacle de hockey-balle québécois aux
touristes, un sport énergique qu'ils ne connaissent pas
pour la plupart.

Avec les changements climatiques, il fera un peu plus
chaud, il va pleuvoir d'avantage à Montréal. Des activités
intérieures sont donc appropriées. Notre projet contribue à
la lutte aux changements climatiques, tout en s'y adaptant.

Je vais commenter cette image en particulier parce
que c'est du volleyball. Ça montre la grandeur d'un vrai
terrain de volleyball pour des compétitions, mais toutes
les estrades autour, c'est pas ça qu'on pense. C'est juste
pour vous montrer que c'est un sport qui est très populaire
à travers le monde.

Revenons sur les qualités des quatre sports retenus,
tels que mentionnés en introduction. Rappelons que ces
quatre sports sont le hockey-balle, le basketball, le
volleyball et le futsal.

Parmi les sports d'équipe ou mal pratiqués dans les
gymnases ordinaires, donc douze mois par année, ce sont les
quatre les plus populaires au Québec. Nos quatre plateaux

identiques seraient un peu plus grand qu'un terrain de basket.

1

2

3

Le hockey-balle est un sport international joué tel qu'au Canada ou selon de multiples variantes, en particulier le hockey sur gazon. Ces quatre sports sont pacifiques, rares sont les menaces ou autres attitudes belliqueuses.

4

5

6

7

8

9

Ces quatre sports sont cardiovasculaires. Tous les joueurs bougent beaucoup, même les gardiens de but.

10

11

12

Ces quatre sports sont paritaires hommes, femmes, du fait qu'ils sont pratiqués à l'école et ils attirent les filles. Pour promouvoir la pratique du sport chez les filles, nous suggérons que le multisport porte le nom d'une célébrité féminine francophone.

13

14

15

16

17

18

Ces quatre sports sont économiques et écologiques. Ils peuvent être joués près du domicile avec un équipement minimal.

19

20

21

22

Ils peuvent être pratiqués dans les très nombreux gymnases scolaires ou municipaux, accessibles en transport en commun.

23

24

25

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

Ce serait au propriétaire du multisport, soit la Ville de Montréal, de décider qui en ferait la gestion. Il est probable que Jeunes Sportifs Hochelaga serait intéressé.

Le coût de construction d'un tel bâtiment est d'environ vingt-cinq (25 MM) millions sans compter la valeur du terrain. Dans ce cas-ci, la valeur du terrain est presque infini. Ce serait un beau défi de lui faire honneur.

Puisque la Société du parc Jean-Drapeau désire des événements et des infrastructures sportives attirantes douze mois par année, nous avons pensé vous soumettre cette idée.

Nous savons qu'entre la période où un projet comme celui-ci est proposé et la première mise au jeu officielle, les étapes peuvent prendre de quatre à quinze ans.

Nous sommes disponibles pour plus de renseignements et collaboration et puis si vous manquez d'inspiration dans vos questions, j'en ai à me poser.

LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup, Monsieur Côté. Questions?

Mme ISABELLE BEAULIEU:

Question très simple, Monsieur Côté. Comment en êtes-vous arrivé à cette idée de proposer d'utiliser la Place des Nations?

M. DENIS CÔTÉ :

Parce que l'endroit est prestigieux et pour le moins dire sous-utilisé ou pas utilisé du tout. Et puis pour la promotion du sport, le fait que ça soit un endroit prestigieux, ça va attirer les médias facilement et puis tous les touristes qui vont là, les gens qui y vont, qui se rendent là avec un bâton de hockey, ça fait de la publicité. Alors, c'est comme dire: « qu'est-ce qu'ils font là avec des bâtons »? Là, les gens vont savoir qu'ils vont au multisport. Et puis, l'endroit en transport en commun, déjà c'est pas pire. On pourrait faire simplement un arrêt par l'autobus qui va au casino vingt-quatre (24) heures par jour, il passe devant. Il pourrait avoir un arrêt.

Idéalement, l'idée du monorail qu'on a vu tantôt, il faudrait rajouter une station là. Et d'ailleurs dans leur projet, je trouve qu'il manque une station là parce que c'est à côté du futur amphithéâtre, je ne comprends pas pourquoi ils n'ont pas prévu une station là.

Et puis, alors c'est à peu près ça. C'est pour faire la promotion de sports qui sont peu annoncés, peu promus dans le Journal de Montréal, à TVA. C'est des sports qui sont très populaires, mais qu'il n'y a pas d'équipe professionnelle. Alors, les gens n'en n'entendent pas parler, mais il y a énormément de gens qui jouent à ces quatre sports-là. Pour chacun des sports, j'aurais pu mettre une photo, soit de centres immenses comme le Centre Bell, plein de gens qui regardent la partie, ailleurs dans le monde. Ou bien, j'aurais pu prendre des photos d'immenses salles, comme disons la Place Bonaventure, avec plein... quand ils font les tournois de volleyball, ils peuvent mettre deux fois la Place Bonaventure avec plein de gens qui jouent.

Alors, c'est des sports qui sont très populaires, mais qui sont boudés par les médias. Alors, avec un centre sportif comme ça, on essaierait d'intéresser les médias et par le fait même, la population.

LE PRÉSIDENT:

Autre question?

Mme ISABELLE BEAULIEU:

Moi non, ça va. Merci.

LE PRÉSIDENT:

Non, ça va. Dans votre présentation, vous dites que le sport est pratiqué dans de très nombreux gymnases scolaires et municipaux accessibles en transport en commun, c'est donc pas faute d'espace qu'il faut construire sur l'Île, ça se pratique beaucoup?

M. DENIS CÔTÉ :

Oui. Le sport, les éléments nouveaux c'est le hockey-balle. Alors, du hockey-balle de cette grandeur-là, il y en a nulle part parce que ça prendrait trop... du quatre contre quatre, ça prend assez des grands terrains. Alors, c'est ce qui se joue dans les écoles, mais là dans les écoles, les conditions ne sont pas idéales. Sur les côtés, c'est des rideaux, des portes, des fenêtres, des colonnes. Alors, on s'adapte à ça, là, mais quand on fait un vrai terrain de hockey-balle avec des bandes, les joueurs trouvent ça extraordinaire et c'est ça qui se joue en banlieue et dans les autres régions. Alors, il y a des bandes. Pour le hockey, vous savez que la passe par la bande, ça fait partie du jeu et au hockey-balle, c'est pareil.

Donc, des terrains comme ça il s'en fait pas à Montréal parce que les terrains sont trop chers. Ceux qui... il y en a qui se sont essayés. Il y en a qui ont

fait faillite dans notre arrondissement et les autres sont placés dans des anciennes manufactures, des places reculées ou est-ce que il y en que c'est au noir. Alors, il n'y a pas d'endroit prestigieux du tout. Alors, c'est ça.

Et puis en ce qui concerne le respect du patrimoine, si vous voyez sur l'image qui est en cours, le carré jaune, ce serait environ la grandeur du bâtiment et puis en mettant les gymnases deux par étage. À Montréal, plus on est proche du métro, plus les gymnases sont un par-dessus l'autre. Si on va plus loin ou en banlieue ou en région, les gymnases sont sur un seul plan, une seule surface, mais plus on arrive, plus on est proche du métro, plus c'est étagé. Comme au Cégep du Vieux-Montréal, il y a sept étages.

L'exemple qui est là, la grandeur ça correspond exactement au Centre Sportif du Collège de Maisonneuve où est-ce que là-bas ils ont trois gymnases, il y deux étages de gymnase avec un triple à chaque étage. Donc, ça correspond à peu près à la grandeur qu'on aimerait et vous voyez qu'il reste beaucoup de place alentour pour la végétation et puis ce qui serait idéal comme végétation, à mon avis comme respect du patrimoine, c'est presque laisser la verdure et les reliques de la Place des Nations, presque

telles quelles. En mettant, en sécurisant le tout.

Parce que le patrimoine c'est pas seulement ce qu'il y avait en 67, c'est ce qui est devenu depuis. Alors, le fait que sur cinquante (50) ans cet endroit-là a été abandonné et laissé à la nature, ça fait partie de son patrimoine, ça fait partie de son histoire. Alors, ceux qui penseraient à tout raser et reconstruire la Place des Nations, je pense que ce serait un, ce serait pas patrimonial, c'est le contraire, là, ça serait un manque de respect. D'autant plus que pour la lutte aux changements climatiques, il faut mettre des forêts, de la verdure et elle s'est implantée avec le temps. Nous on la respecterait. On n'enlèverait presque rien de ce qu'il y a alentour. Sûrement peut-être un kiosque pour rappeler qu'est-ce que c'était la Place des Nations. Ça pourrait être dans le multisport ou ailleurs, mais on ne penserait pas, on laisserait beaucoup la végétation presque telle quelle.

LE PRÉSIDENT:

Une question sur le financement. Vous avez évalué environ vingt-cinq (25 MM) millions. Comment vous entrevoyez le financement d'un centre comme celui-là?

M. DENIS CÔTÉ :

Bon, Monsieur le Commissaire, tous les centres sportifs à Montréal sont défrayés, sont bâtis par la Ville de Montréal et ensuite, ils les confient à des organismes sans but lucratif et puis nous, on a la prétention que notre centre, il serait rentable. C'est-à-dire que la ville n'aurait pas besoin de nous donner des subventions annuelles. Alors, que pour la plupart des autres places semblables à Montréal, l'organisme sans but lucratif qui gère l'endroit, reçoit une subvention en plus.

LE PRÉSIDENT :

En plus.

M. DENIS CÔTÉ :

Mais nous, des plateaux sportifs comme ça, c'est bien en demande et je suis convaincu que ce serait rentable. La Ville aurait juste à nous donner, puis là nous donner un contrat de gérance mettons de trois ans renouvelable et puis on serait capable de se débrouiller.

LE PRÉSIDENT :

Et à qui s'adresse, quelle est la clientèle que vous visez par un centre comme celui-là? Ça vient d'où, de qui on parle?

M. DENIS CÔTÉ :

Ah, ça peut être presque n'importe qui parce qu'il y a quatre sports et c'est quatre sports qui sont faciles pour débiter, contrairement au hockey sur glace, c'est difficile de jouer au hockey sur glace. Tandis que le hockey-balle, c'est très facile de commencer et puis même chose pour les trois autres sports, c'est des sports qui sont faciles à commencer et, comme j'ai dit tantôt, on voit ça dans une optique de santé publique. Donc, on aimerait que tous les gens, de tous les âges, puissent faire du sport et donc il y aurait des... et c'est pas nous qui organiserait les choses.

LE PRÉSIDENT :

Non, O.K.

M. DENIS CÔTÉ :

Quand il y a des centres comme ça habituellement, c'est pas le gestionnaire du centre qui gère les ligues. C'est toutes sortes de ligues qui louent les terrains.

LE PRÉSIDENT :

C'est ouvert.

M. DENIS CÔTÉ :

C'est ouvert. Alors, ça peut être des ligues, des clubs, ça peut être des fêtes d'enfants, ça peut être des activités corporatives. Et les terrains seraient assez grands pour... je ne sais pas pourquoi que ça s'est éteint.

LE PRÉSIDENT :

Parce que le temps est écoulé.

M. DENIS CÔTÉ :

Peut-être c'est mon temps qui est écoulé. Et puis pour les fêtes d'enfants, les terrains pourraient être divisés en deux, ça ferait huit terrains.

LE PRÉSIDENT :

Très bien. Ça va? Merci beaucoup, Monsieur Côté. J'inviterais maintenant Monsieur Étienne Lafrance, s'il vous plaît. Vous avez une présentation, n'est-ce pas? Oui, O.K. Je vous en prie. Nous vous écoutons.

M. ÉTIENNE LAFRANCE :

Donc, je vais reprendre les mêmes idées que ma lettre, mais formulées différemment, mais c'est les mêmes idées. Donc, je m'appelle Étienne Lafrance. J'habite dans Griffintown, j'ai une fille de quatre ans et on va très régulièrement au

parc Jean-Drapeau en vélo ou en auto. On y va à toutes les
saisons. Ça ici c'est ma fille, mais à deux ans.

Donc, j'aimerais rappeler certains faits. C'est que
dans Griffintown, il y a deux cent quinze (215) enfants en
bas de quatre ans. Et ici même dans Golden Square Mile, il
est évalué à quatre cent cinquante (450) enfants qui
habitent ici dans ce quartier ici. Tout ça pour dire que
bon les quartiers riverains, Vieux-Montréal, Centre-Ville,
Griffintown, se sont énormément densifiés. C'est un nouveau
contexte par rapport à la décennie précédente pour le parc
Jean-Drapeau qu'il faut tenir en compte. Plus de familles.

Donc, et ça va encore plus se densifier. On a juste à
regarder, si on prend le contexte à côté, oui, ça c'est...
je ne sais pas si vous avez déjà vu les propositions
d'aménagement du Vieux Port de Montréal. Ça c'est, on parle
de deux autres tours de quinze (15) étages, plus une tour
de vingt-trois (23) étages. Donc, ces gens-là, si dans dix
ans c'est bâti, ces gens-là forcément vont vouloir aller
dans un parc quelconque et puis ils n'auront pas d'autre
choix que d'aller au Mont Royal ou au parc Jean-Drapeau.
Ils vont pédaler là-bas.

Donc, quand je veux... moi j'habite à un jet de

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

pierre du Centre Bell. Donc, quand je veux voir un arbre
avec ma fille, je ne veux pas aller forcément au Mont
Saint-Hilaire ou à Oka. Je ne veux pas non plus toujours
demander à famille et amis si je peux aller en Estrie ou
dans les Laurentides. Donc, le parc Jean-Drapeau me
convient parfaitement pour la proximité.

Donc, ma lettre que j'ai faite, c'était un plaidoyer
pour un parc nature qui... bon il y a une logique. La
Société du parc Jean-Drapeau a une logique de
développement. Elle a besoin de pérenniser son financement,
mais moi je viens pour défendre un espace, en particulier
l'espace où je préfère aller avec ma fille qu'on y va
souvent, ça s'appelle ici dans les unités paysagères, ça
c'est, ça s'appelle le UP-13. C'est-à-dire après le
pavillon du Canada sur l'Île Sainte-Hélène, il y a quatre,
cinq marais qui sont un petit peu laissés à l'abandon par
la Société du parc Jean-Drapeau et ça convient
parfaitement. C'est-à-dire que depuis dix ans il y a rien
qui se passe et puis c'est justement là qu'on trouve
l'inattendu, l'aventure. C'est-à-dire un espace non
aménagé.

Là, quand on voit Île Notre-Dame, tout ça c'est
totalement aménagé. Mais ce que je voudrais faire avancer

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

c'est l'idée d'un espace non aménagé. Un espace où que 1
c'est la nature qui fait les tracés et les chemins. Pas 2
forcément... t'sais parce que quand on me parle beaucoup de 3
mise en valeur, ça veut dire je trouve beaucoup, faire 4
venir des urbanistes -excusez-moi les urbanistes - faire 5
venir les architectes et faire du pavé uni mur à mur, faire 6
le tracé en pavé uni et puis c'est justement ça que 7
j'aimerais protéger, c'est le UP-13. C'est un espace où 8
quand on compare avec... je ne sais pas si vous allez 9
autour de la Tour de Lévis, c'est *been there, done that*. Je 10
veux dire on marche une fois la Tour de Lévis puis on a 11
fait le tour. Tandis que là ici il y a un espace 12
d'imprévisibilité qui vient pas des aménagements ni de la 13
location de choses récréatives, d'équipements récréatifs, 14
ça vient, l'inattendu vient de la nature comme il y a un 15
Cormoran, il y a des amants de la nature qui vont là. 16

17
Donc, ce que j'aimerais c'est finalement qu'on ait... 18
et ça rejoint aussi l'idée d'un paysage ou terrain vacant, 19
terrain en suspend. Pas de la sensibilisation à la nature, 20
pas une réserve faunique, juste tel quel un espace et je 21
vais vous donner deux exemples à Montréal où on peut voir 22
ça. Ici, ça c'est le Summit Woods, le sentier vernaculaire. 23
C'est-à-dire c'est un sentier qui n'est pas aménagé par un 24
architecte. C'est juste les passants qui finissent par 25

faire ça puis la proximité des plantes fait que l'enfant,
bon bien ça le touche, c'est excitant, c'est bizarre.

Donc, le parc Summit à Westmount, il y a du tiers...
terrain en jachère disons.

Et puis ici, le Jardin des Premières Nations dans le
Jardin Botanique, c'est-à-dire que c'est un aménagement qui
est minimaliste, on voit que c'est quasiment naturel et le
plaisir que l'enfant a à sauter sur les pierres, tomber
dans l'eau, ça dérange pas, il y a des tortues. Donc, le
Jardin des Premières Nations, je trouve que ça se rapproche
de ce que je veux dire. C'est ça. Je pense que j'ai à peu
près tout dit.

LE PRÉSIDENT :

C'est vous qui le savez. D'accord.

M. ÉTIENNE LAFRANCE :

Oui. Ce que je veux dire aussi, oui, c'est l'expérience de
l'eau. À Griffintown comme dans le Vieux-Port, dans le
Centre-Ville, l'expérience est encore juste visuelle.
T'sais on est dans une tour et on contemple l'eau, mais là
je pense que dans la prochaine décennie, il faut absolument
que le parc Jean-Drapeau fasse une expérience plus

immersive de l'eau. Par forcément avec de la location
d'équipement récréatif, mais comme ça. C'est-à-dire que les
gens puissent tremper. Je vais vous montrer, ça c'est à
l'île Sainte-Hélène avec ma fille et ma femme. Donc, oui il
faudrait que le parc Jean-Drapeau et la Ville de Montréal
arrête de se rendre responsable pour les noyades. Les
noyades, disons que c'est la faute au Fleuve, t'sais. Mais
cette paranoïa de toujours protéger contre la noyade,
cacher les noyades, je pense qu'il faut penser à accès aux
berges comme ça et pas aménager explicitement comme mettons
les urbanistes veulent faire. Bon. Voilà.

LE PRÉSIDENT:

Si vous permettez, j'aurais une première question. Vous
considérez donc le parc Jean-Drapeau comme un parc de
proximité pour vous.

M. ÉTIENNE LAFRANCE :

Exactement.

LE PRÉSIDENT:

Malgré les difficultés d'accès, parce qu'on entend souvent
les problèmes de congestion, les problèmes d'accès sur
l'île, de circulation sur l'île. Pour vous, ça demeure
votre parc de proximité?

M. ÉTIENNE LAFRANCE :

Oui, le pont de la Concorde a quatre voies. Le seul
problème je conviens que j'ai entendu, c'est après les
concerts, il faut prendre le métro Longueuil ou le métro de
l'Île Sainte-Hélène, c'est vraiment l'enfer, mais à part de
ça, non. Ce que je pourrais dire là-dessus c'est, t'sais si
le parc Jean-Drapeau faudrait pas qu'il fasse comme le parc
Olympique, c'est-à-dire isoler en autarcie au milieu du
quartier Hochelaga-Maisonneuve puis Rosemont puis pas
parler puis là ils viennent de commencer à établir des
liens. Il n'y a pas ça avec le Jardin Botanique ou le
Mont-Royal. Le jardin Botanique, ils ouvrent les portes aux
voisins à partir de dix-huit heures (18 h). Donc, les gens
après souper peuvent aller. Juste, pas besoin que ça soit
tambour battant, mais ce que je veux dire c'est: Commencez
à établir des liens avec les cyclistes de l'Île-des-Soeurs,
de Brossard puis les autres quartiers riverins. C'est
des... pas tambour battant, juste des petites mesures comme
ça comme au Mont Royal on voit apparaître de petites
escaliers qui rentrent dans les quartiers. C'est juste un
petit statement comme ça qui fait qu'on sent un lien de
proximité, je pense que la Société du parc Jean-Drapeau
devrait aller dans cette direction-là.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

LE PRÉSIDENT:

D'accord.

Mme ISABELLE BEAULIEU:

Non, moi c'est bien, c'est clair. Merci.

Mme FRANCINE SIMARD:

Oui. Dans votre document, Monsieur Lafrance, en premier paragraphe vous précisez: On voit les efforts se multiplier pour générer de l'achalandage au détriment d'un parc-nature. Est-ce que vous suggérez... qu'est-ce que je dois comprendre, en fait, est-ce que vous suggérez de réduire l'achalandage? Qu'est-ce que vous suggérez?

M. ÉTIENNE LAFRANCE :

Bien, c'est clair que la Société parc Jean-Drapeau elle a un souci de pérennisation. Quand je montre des gratte-ciels, peut-être qu'il va y en avoir dans vingt (20) ans sur le parc, sur l'île. Ses intérêts ne sont pas forcément les intérêts des montréalais. Notre intérêt c'est d'avoir un espace vert, leur intérêt c'est d'assurer leur pérennité sur le dos de deux îles qui sont en soi, pérennes. C'est-à-dire que avec ou sans la Société du parc Jean-Drapeau, les îles vont continuer de vivre. Le souci de l'achalandage c'est pas pour les résidents qui sont

proches, je ne pense pas, c'est un souci plus d'avoir de la
verdure. Je ne sais pas si je réponds à votre question.

Mme FRANCINE SIMARD :

Bien en fait, ce souci d'achalandage-là que vous identifiez
et que vous donnez à la Société du parc Jean-Drapeau,
l'achalandage ça peut vouloir dire plus de visiteurs?

M. ÉTIENNE LAFRANCE :

Oui, quand on regarde, t'sais six mille (6 000) nouveaux
logements dans le Centre-Ville. À Griffintown il y en a
dix-huit mille (18 000). L'achalandage va venir de soi. Ça
va refouler, juste... vous savez déjà le succès du
Vieux-Port se reflète, se déverse sur l'Île Jean-Drapeau,
on voit les bateaux arriver, débarquer puis les gens qui
sont là. Ça va déverser. T'sais il y a déjà ici vous savez,
le lien qu'on fait; fleuve, non. Montagne, montagne fleuve.
Il y a un projet urbanistique Montagne, Fleuve, mais au
bout du fleuve, c'est le Treasure Island qui est le parc
Jean-Drapeau. L'achalandage va venir de soi. C'est juste
qu'ils ont besoin de rentabiliser, donc. Parce que moi en
tant que... j'ai pas envie de payer, c'est vrai. Mais ils
ont besoin de gens qui paient.

Mme FRANCINE SIMARD:

O.K. Ces gens-là, donc c'est pas des gens qui habiteraient, dans votre esprit, qui habiteraient dans des immeubles construits sur le parc, dans le parc?

M. ÉTIENNE LAFRANCE :

Non, j'en n'aurais pas de ça. Moi c'est un parc nature que... et je ne sais pas si dans, si c'est protégé vraiment dans la législation de la Société du parc Jean-Drapeau, je ne sais pas si. C'est parce que ça va revenir dans vingt (20) ans encore la question de protéger les espaces verts sur le parc. Si on ne règle pas ça, ça va revenir dans dix (10) ans, ça va revenir dans vingt (20) ans, les espaces verts il faudrait que ça soit scellé comme Dinu Bumbaru avait déjà dit, puis comme la responsable du parc du Champ des Possibles avait dit: « faudrait mettre une protection là-dessus ».

LE PRÉSIDENT:

Une question sur le stationnement parce qu'on entend différentes opinions sur le fait qu'on les maintienne, qu'on les diminue, qu'on puisse même les faire disparaître. Vous dites que vous payez volontiers le stationnement entre sept (7 \$) et quatorze dollars (14 \$) pour avoir accès à cette nature exceptionnelle. Pour vous, c'est important

qu'il y ait des stationnements sur l'île?

1

2

M. ÉTIENNE LAFRANCE :

3

Oui, c'est surtout le... oui. Bien je suis désolé de dire
oui.

4

5

6

LE PRÉSIDENT :

7

Non, mais c'est la réalité.

8

9

M. ÉTIENNE LAFRANCE :

10

L'automne, l'hiver, en auto et puis j'aimerais ça d'abord
que ceux qui ont Carte Accès Montréal ou une vignette de
stationnement, ça serait le fun d'avoir moins cher le
stationnement. Bon, c'est une autre affaire, mais oui des
stationnements. Le casino en a. Oui, désolé. C'est sûr que
les trois grands espaces de stationnement qui donnent sur
le fleuve, ça fait bizarre de voir qu'ils prennent le plus
beau spot, mais...

11

12

13

14

15

16

17

18

19

LE PRÉSIDENT :

20

J'aimerais juste, en terminant, revenir à l'image que vous
avez laissée devant nous avec l'accès au fleuve. On entend
généralement qu'il y a très peu de possibilité d'avoir un
accès au fleuve, ne serait-ce que visuel. Là, je vois que
vous avez trouvé un accès physique. L'idée qu'on arrête

21

22

23

24

25

d'être paranoïaque par rapport à la noyade, pour vous c'est pas une problématique qui devrait préoccuper les gestionnaires du parc Jean-Drapeau? Le risque associé aux courants forts, à la bathymétrie, aux berges abruptes, et cetera. C'est pas partout aussi facile d'accès là, le tour de l'île, là?

M. ÉTIENNE LAFRANCE :

Non, je pense qu'il faut que ça change. Il faut commencer à faire preuve d'ouverture au niveau des berges. Ça fait longtemps que les montréalais demandent, ça fait au moins cent vingt (120) ans. Non, il faut que la Ville et la Société du parc Jean-Drapeau se déresponsabilise des noyades qui viennent peut-être souvent dû à quelqu'un qui a pris un peu d'alcool et je veux pas excuser, mais... non. C'est de même à Stockholm, on peut se baigner.

LE PRÉSIDENT:

Merci pour vos belles images. On a terminé, ça va?

Mme FRANCINE SIMARD:

Oui.

Mme ISABELLE BEAULIEU:

Oui.

LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup, Monsieur Lafrance. Monsieur Poncelet, s'il vous plaît. Le voilà.

M. EMMANUEL PONCELET :

Bonsoir.

LE PRÉSIDENT:

Bonsoir. Nous vous écoutons.

M. EMMANUEL PONCELET :

Donc, mon nom est Emmanuel Poncelet. Ce soir, je souhaiterais consacrer ces dix minutes autour d'une thématique qui me touche beaucoup: C'est l'environnement et les saines habitudes. Bien sûr, je parlerai des expériences professionnelles vécues en tant qu'utilisateur du parc Jean-Drapeau, mais aussi je souhaiterais partager ma vision et mon opinion.

Je souhaiterais autant que possible me rendre au bout de mon exposé oral pour pouvoir vous proposer quelques recommandations et suggestions sur l'avenir du parc Jean-Drapeau puisque je ne voudrais pas être perçu comme quelqu'un qui fait juste critiquer ce qui a été fait dans le passé, dans la hâte, sans consultation publique.

C'est-à-dire, de critiquer gratuitement l'amphithéâtre naturel.

1

2

3

En d'autres mots, je voudrais pouvoir vous démontrer que je ne reste pas cantonné sur une position obnubilée, mais plutôt que je fais preuve de créativité, de persévérance et d'un désir de partager malgré ma déception.

4

5

6

7

8

J'ai travaillé comme guide encadreur pour Ça roule Montréal pendant environ cinq ans. Ça roule Montréal est la boutique numéro un de tours guidés à vélo à Montréal. Vous pouvez aller voir leur site Internet. Ils ont gagné de nombreux prix de reconnaissance. Pour vous donner une idée, j'amenais l'équivalent d'environ mille deux cent (1 200) jeunes à vélo par printemps, généralement sous les sentiers du parc Jean-Drapeau. J'ai donc développé depuis toutes ces années, un sentiment d'appartenance.

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

Par contre, avant d'aller plus loin je veux mettre au clair un point. Ce soir, je ne suis pas venu en tant que représentant de Ça roule Montréal, je viens à titre personnel parler d'une expérience professionnelle vécue au parc Jean-Drapeau. Vite fait. Mes passions et mon savoir-faire ne s'arrêtent pas là. Je suis aussi un amateur de skateboard et futur enseignant de ce sport. Je suis

19

20

21

22

23

24

25

aussi très passionné par la nature. J'ai même offert mes services comme guide ornithologique au Château Montebello ce printemps dernier.

Voici vite fait un aperçu du parcours que j'empruntais dans le cadre de mon travail pour Ça roule Montréal. Donc, en vert ici c'est le parcours que je faisais. Donc, je vais essayer de prendre le curseur, on le voit-tu à l'écran, non, c'est correct. Je ne vous expliquerai pas ce soir tout ce que ça représentait pour moi ces attraits caractéristiques de ces lieux puisque vous en savez pas mal par le biais du document que je vous ai fourni.

Mais je tiens quand même à mettre de l'emphase sur certaines grandes lignes. Ici, j'insiste sur le fait que ces deux petits ponts qui ont disparu n'avaient besoin que d'un peu d'entretien pour les conserver contrairement à d'autres petits ponts que j'ai trouvé au parc Jean-Drapeau. De plus, les milieux humides étaient bien plus en bon état à cet endroit-là que ceux du secteur du marais sur l'Île Notre-Dame. Ça aurait été une belle occasion de vulgariser les milieux humides de cet endroit-là.

Donc, ici on peut voir petit pont près du Casino.

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

Petit pont près de la Poudrière. Petit pont secteur des
Marais. Et ici un panneau d'interprétation des étangs
filtres, secteur du Marais. C'est comme ça que je
l'appelle, je ne sais pas si c'est le vrai nom. On ne voit
même pas le marais en arrière, on voit rien du tout.

Ici, sur cette photo que j'ai prise, je veux mettre
l'accent sur le passage pavé que l'on voit à travers le
grillage. Bien que je suis content qu'on développe des
infrastructures pour les personnes à mobilité réduite, et
que le pavé est de couleur blanche qui n'attire pas la
chaleur, toutefois ça ne change pas le fait que le sentier
en terre que j'utilisais à cet endroit-là avec mes groupes
à vélo, a disparu en grande partie comme je mentionnais
dans le document que je vous ai fourni. Une fois de plus,
je trouve ça dommage.

Bien que ce n'est qu'une image que j'ai pris sur
votre site Internet, ici je vois le verre à moitié vide.
Tous ces îlots d'arbre répartis un peu partout, un peu
n'importe comment, me font remarquer qu'il y aurait une
opportunité en or de créer un milieu propice pour
l'intégration de l'environnement du planchiste. Du
skateboarder.

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

Dans un concept d'urbanisation, au lieu de les
cantonner strictement dans un skateparc. Avoir eu une
consultation publique sur ce projet, on aurait pu créer une
sorte de plaza familiale mettant en valeur ce sport, sans
pour autant que ça soit réservé uniquement à cette fin et
sans pour autant empiéter sur l'espace prévu pour
l'amphithéâtre.

C'est une histoire de ledge que je vous parle. C'est
quoi un ledge? C'est une bordure de ciment ou un mur de
ciment que généralement l'arrêt du mur est en angle de
quatre-vingt-dix degrés (90°) afin que le planchiste puisse
faire quelques acrobaties artistiques. Un parc avec plein
de ledge comme il s'avère, aurait été judicieux de se
pencher un peu sur la question tant qu'à avoir investi tant
d'argent. Et là, je ne vous parle pas de construire un
skateparc.

Back to the futur. Une raison de plus qui me porte à
croire que le skateboard aurait dû avoir sa place au parc
Jean-Drapeau. On veut promouvoir l'électrification.
Commençons donc petit. C'est-à-dire sur des véhicules de
petit calibre récréatifs comme des skateboards électriques.
Rien de mieux pour se promener dans les nouveaux sentiers
qui seront aménagés en pavé.

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

J'ai vu à la station métro du parc Jean-Drapeau des bordures arrondies, des coins qui ont été coupés en biseau ou ponçés en biais. J'espère que ça ne va pas être partout comme ça, parce que pour moi c'est vraiment un état d'esprit qui brime la liberté d'expression sportive et artisitique en deux mille dix-huit (2018).

Concernant ces îlots d'arbres. Avez-vous pensé à planter aussi des arbres de petits calibres qui attirent les oiseaux comme ce pommier? Je dis petit calibre parce que monsieur Cyr à la séance d'information en avril, a parlé de gros calibre quand il a répondu à une question concernant la coupe d'arbres qui avait eu lieu. Je trouverais ça bien qu'il y ait aussi des arbres de petits calibres pour faciliter l'observation d'oiseaux en incluant les arbustes aussi.

Pour ce qui est de l'amphithéâtre naturel, c'est tout, c'est terminé là-dessus. On arrive maintenant à ma première suggestion pour l'avenir du parc Jean-Drapeau. Savez-vous que près de vingt-cinq (25 M) millions d'oiseaux meurent en heurtant accidentellement les fenêtres de nos immeubles chaque année? Selon un article de Nature Conservation.

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

Si j'étais les responsables du futur paddock Circuit Gilles Villeneuve, j'implanterais une décoration artistique en lien avec les oiseaux dans les grands panneaux de verre de ce nouveau bâtiment comme par exemple, des silhouettes ou sculptures en verre teintées du faucon pèlerin. Pourquoi le faucon pèlerin? Tout simplement parce qu'il est l'oiseau le plus rapide de la planète, il peut atteindre une vitesse jusqu'à quatre cent kilomètres à l'heure (400 km/h). Ce qui rime pas mal avec de la Formule 1. Il est aussi résident du parc Jean-Drapeau. De plus, le fait de promouvoir la protection des oiseaux à cet endroit vous mettrait sur un piédestal au niveau environnemental. Ce serait un excellent geste de cohabitation avec la Biosphère.

Bien ici c'est un exemple du Jardin Botanique pour éviter la collision. Il existe un tas de nouvelles innovations.

Ici, c'est ma dernière suggestion. Je ne sais pas si c'est réalisable, mais je serais super, mais ça serait super attrayant de créer un observatoire astronomique sur la Tour Lévis. On serait probablement la première tour historique au monde à avoir un astrolab intégré. De plus, par le cachet que dégage cette tour, je suis persuadé que ça deviendrait un lieu touristique incontournable et pas

juste pour les touristes, mais aussi pour tous les citoyens
vivant en périphérie.

C'est pas mal ça. Ici, pour terminer, en ayant un
observatoire astronomique à la Tour Lévis, ça permettrait
également de sensibiliser les gens concernant la pollution
lumineuse. Donc, vous pouvez aller voir genre l'astrolab au
Mont Mégantic. Et puis c'est pas mal ça. Je vous remercie.

LE PRÉSIDENT:

Merci. Ma première question: Le document qu'on a reçu est
une copie d'une lettre adressée à monsieur Luc Ferrandez.

M. EMMANUEL PONCELET :

Oui.

LE PRÉSIDENT:

Première question: Est-ce que ça a été adressé à monsieur
Ferrandez?

M. EMMANUEL PONCELET :

Bien c'est sûr. Je veux dire à son adresse courriel, après,
puis j'ai un accusé de réception, mais qui était de son
adjointe ou...

LE PRÉSIDENT:

On voulait juste ne pas servir de facteur pour lui faire
parvenir la chose.

M. EMMANUEL PONCELET :

Non. Non, non, mais je veux dire c'est juste que comme j'ai
pas de réponse, je continue les...

LE PRÉSIDENT:

D'accord. Autre chose que je constate, c'est qu'on a appris
beaucoup plus à vous écouter ce soir que ce qu'on a lu dans
ce document-là. Alors, c'est une chance qu'on ait à la fois
la sténographie et votre présentation, là.

M. EMMANUEL PONCELET :

D'accord, bien oui.

LE PRÉSIDENT:

Parce que ce qu'on lisait dans ce document, c'est que
c'était essentiellement des choses sur le passé et on se
demandait où est l'avenir? Donc, c'était la principale
question qu'on avait à vous poser.

M. EMMANUEL PONCELET :

Oui, tout à fait, hum, hum.

LE PRÉSIDENT:

Mais vous avez certainement réussi à y répondre largement.
Questions?

Mme ISABELLE BEAULIEU:

Vous nous avez parlé - pas dans le document - mais dans
votre présentation, de diverses façons de s'assurer que les
oiseaux puissent éviter les grandes vitres, enfin de mourir
dans les grandes vitres. Vous nous avez montré quelque
chose au Jardin Botanique. Est-ce que à Montréal vous avez
d'autres exemples desquels on pourrait s'inspirer, qui se
fait à Montréal déjà?

M. EMMANUEL PONCELET :

Qui se fait à Montréal, je ne connais pas trop. Non, je ne
connais pas trop vraiment, mais je sais qu'il existe plein
de choses sur Internet, ça c'est certain.

Mme ISABELLE BEAULIEU:

O.K. Merci.

M. EMMANUEL PONCELET :

Bienvenu.

LE PRÉSIDENT:

Et en passant, c'est même disponible dans le commerce les silhouettes d'oiseaux qu'on peut mettre dans nos fenêtres à la maison.

M. EMMANUEL PONCELET :

Oui, j'en doute pas, mais je suis sûr qu'on pourrait trouver quelque chose ou un artiste qui en vaut la peine.

LE PRÉSIDENT:

Oui, bien sûr. Merci beaucoup, Monsieur Poncelet.

M. EMMANUEL PONCELET :

Ça fait plaisir, merci à vous.

LE PRÉSIDENT:

Monsieur Malaterre. Alors, puisque vous n'étiez pas là en début de session, juste pour vous rappelez que vous avez environ dix minutes pour votre présentation et ensuite une période d'échange avec la Commission, ça vous va?

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

Oui, oui, ça nous va. Aussi je suis accompagné de deux autres personnes ici de Saint-Lambert.

LE PRÉSIDENT:

D'accord. On vous écoute.

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

Je vous présente le mémoire que nous avons déposé dans le cadre de cette consultation publique au nom de Silence Saint-Lambert. Silence Saint-Lambert a été créé pour susciter un dialogue entre les citoyens, la ville de Saint-Lambert et la ville de Montréal pour résoudre le problème du bruit du parc Jean-Drapeau. L'organisation a été formellement constituée en OBNL en deux mille onze (2011), le groupe est actif depuis en fait deux mille sept (2007) et même avant et regroupe aujourd'hui plus de deux cent (200) familles, de Saint-Lambert y compris certaines aussi de la ville voisine de Longueuil.

Pourquoi cette organisation? Tout simplement parce que la pollution sonore qui provient du parc Jean-Drapeau s'aggrave. C'est un phénomène qui s'aggrave. Il y a une augmentation considérable du nombre et de la durée des évènements.

En quatre-vingt-dix-sept (97), il y avait une poignée d'évènements, en deux mille onze (2011) on en dénombrait une trentaine. En deux mille dix-huit (2018), il n'y a pas

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

moins de quatre-vingts (80) évènements au parc Jean-Drapeau
qui sont exemptés du règlement B-3 sur le bruit, de la
Ville de Montréal. 25 Piknic Electronics, le Grand Prix de
Formule 1, les Weekends du Monde, 77'Montréal, Heavy
Montréal, Osheaga, Île Soniq, la Nuit Blanche qui a duré
jusqu'à cinq heures du matin (5h) récemment, dix feux
d'artifices et puis des débordements aussi. Il y avait
plusieurs journées d'essai de son. Des débordements
d'horaire. Osheaga qui a duré jusqu'à vingt-trois heures
quarante (23 h 40). Du bruit, en somme, toutes les fins de
semaine, toutes les fins de semaine entre le 15 mai et le 5
octobre.

Aussi plusieurs vendredis et lundis. Sans oublier
Igloofest qui depuis le Vieux-Port dirige ses systèmes de
sonorisation pendant neuf jours jusqu'à minuit trente
(00 h 30) sur la Rive Sud.

Cette pollution qui s'aggrave, et bien elle est
accompagnée de nouvelles infrastructures qui nous font
craindre le pire et une augmentation de la création du
bruit, le nouvel amphithéâtre avec ses soixante-cinq mille
(65 000) personnes. Une capacité augmentée s'accompagne
d'un risque d'augmentation du volume sonore.

Les investissements colossaux de soixante-quinze millions de dollars (75 MM), s'accompagnent d'un risque de hausse du nombre d'évènements pour des fins de rentabilité. Les nouveaux paddocks qui ont été annoncés pour le circuit de Formule 1 avec des investissements aussi colossaux de l'ordre de quatre-vingts millions de dollars (80 MM), s'accompagne d'un risque de hausse du nombre d'évènements de course automobile, là aussi pour des soucis de rentabilité.

Pourtant, la pollution sonore du parc Jean-Drapeau est un phénomène très connu et bien connu de la Ville de Montréal et de la Société du parc Jean-Drapeau. Un rapport d'expert, en deux mille quatorze (2014), avait quantifié la pollution sonore sur la rive sud. On voit ici sur ces courbes, des niveaux sonores qui atteignent quatre-vingt-dix (90 dB) décibels C en basse fréquence. La pollution sonore est un phénomène bien réel. Et en dépit de cela, on construit un amphithéâtre géant de soixante-cinq mille (65 000) personnes en dépit du bon sens, alors qu'une proposition en deux mille quatorze (2014) visait à orienter - on voit pas très bien ici sur les diapos - mais visait à orienter le nouvel amphithéâtre vers le pont Jacques-Cartier pour minimiser l'impact de la pollution sonore. La décision qui a été prise en deux mille quinze

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

(2015) pour des fins marketing, a été de l'orienter vers les résidences de la rive sud.

La rive sud aujourd'hui, bien voilà c'est des quartiers résidentiels qui sont inondés de bruit des différentes îles. Bruit créé par les festivals, par la Formule 1, par les différents concerts, les feux d'artifice, et cetera.

La pollution sonore est très réelle. On a cet été dénombré plus de quatre cent trente (430) plaintes uniquement entre le 20 mai et le 3 septembre. En moyenne, dix à trente plaintes pour les Piknic Électronics, plus de cent cinquante (150) plaintes pour la fin de semaine de Heavy Montréal, plus d'une centaine de plaintes pour Osheaga, pratiquement, quelque chose de semblable pour Île Soniq. Ça n'arrête pas.

La pollution est très réelle. Surtout dans les basses fréquences. On voit ici des mesures prises par des sonomètres du parc Jean-Drapeau qui indiquent des niveaux de plus de cent décibels (100 dB) pris sur des moyennes de quinze (15) minutes. Ces basses fréquences, on les retrouve à droite, hein, sur la rive sud et notamment à Saint-Lambert.

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

C'est ce qui pénètre dans les maisons, les effets de
cette pollution sonore sur les familles sont réelles. C'est
d'abord des effets sur la santé physiologique et
psychologique, hein, qui est clairement respecté. Je vous
lis ici quelques extraits des plaintes dont nous avons reçu
copie cet été. Marielle qui nous dit: « ce que j'ai entendu
tout l'après-midi est le rythme obsédant, boum, boum, boum,
qui me tombe sur les nerfs. Ces basses fréquences entrent
dans la maison et on ne peut pas les éviter. C'est
fa-ti-quant ». Benoît: « our grandchildren have difficulty
sleeping ». Carole: « my nerves are shot. Who is goint to
help us because this is serious, it's gone too far, much
too far. It's got to stop ».

Les effets se voient aussi sur la détérioration du
milieu de vie: « I don't invite anyone here for BBQ
anymore, I am ashamed my guests can't even believe it, they
just can't believe it ». « Des journées comme aujourd'hui,
nous dit Julie, je pense tout simplement à déménager. C'est
les Weekends du Monde, Piknic Électronic ».

Les effets se ressentent aussi par le vécu d'un
sentiment d'injustice et de non-respect. Josée nous
dit: « quand cesserez-vous de prioriser l'engrangement de
profits immédiats qui ne reviennent qu'au promoteur, tandis

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

que les inconvénients et les coûts sont assumés par les
citoyens? ». Yvon: « le parc Jean-Drapeau affiche toujours
autant de non-respect pour les résidents de la rive sud et
poursuit sa politique de pollution sonore comme si de rien
n'était. C'est franchement dé-so-lant ». C'était l'été
dernier, il y a à peine quelques semaines, quelques mois.

Donc, elle est là notre vision du parc Jean-Drapeau
pour deux mille dix-huit (2018) deux mille vingt-huit
(2028). Et bien c'est tout d'abord un parc Jean-Drapeau qui
respecte ses voisins. Les familles de Saint-Lambert et de
la rive sud plus généralement, souhaitent tout simplement
vivre dans un environnement sain, se reposer les fins de
semaine, dormir le soir, dîner dehors sans avoir à
supporter le bruit, faire grandir les enfants dans un
climat sonore acceptable et dans le respect.

Pour cela, nous souhaitons un parc Jean-Drapeau avec
une réduction significative du bruit. Significative en
intensité, autrement dit en niveau sonore instantané
notamment dans les basses fréquences, en durée, en nombre
d'heures de bruit par an, en nombre de jours consécutifs de
bruit, en fréquence, en nombre donc d'évènements bruyants
par an aussi.

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

Nous souhaitons et nous envisageons un parc
Jean-Drapeau qui respecte la loi. C'est peut-être étonnant
de dire ça, mais effectivement, qu'il respecte la loi sur
la qualité de l'environnement qui dit que: « toute personne
a droit à la qualité de l'environnement, qui dit que nul ne
doit émettre un contaminant au-delà de la quantité prévue
par règlement et il y a une notice qui spécifie les
niveaux. Que nul ne peut ériger de construction ou
entreprendre l'exercice d'une activité s'il est susceptible
d'en résulter une émission de contaminant - et le son en
est un - à moins d'obtenir un certification
d'autorisation ». Et là il faut qu'on vous dise qu'aucun
certificat d'autorisation pour l'amphithéâtre du parc
Jean-Drapeau, en matière de pollution sonore, n'a été
obtenu.

Valérie Plante, la mairesse de Montréal, s'est
publiquement engagée le douze (12) mars deux mille dix-huit
(2018) à ce que la loi sur l'environnement soit respecté.
C'est ce que nous attendons.

Si cela ne vient pas tout seul, nous envisageons un
parc Jean-Drapeau qui soit contraint à respecter la loi.
Une requête a déjà été introduite, une requête introductive
d'instance a été déposée par Saint-Lambert déjà en juillet

deux mille quinze (2015), contre Montréal. Deux jugements
intermédiaires sont intervenus en faveur de Saint-Lambert.
Pour le moment, le procès est en attente, le temps de
discussions et éventuellement de règlement à l'amiable.

Il y a toujours la possibilité d'un recours collectif
pour troubles de voisinage si aucun accord n'est trouvé,
bien entendu.

Bien entendu, nous sommes aussi prêts à des
compromis. Et pour nous un compromis, c'est un parc
Jean-Drapeau qui de toute manière encadre au moins le bruit
de ses événements. Si en effet, la loi sur la qualité de
l'environnement ne peut pas être respectée pour le Grand
Prix de Formule 1, pour certains gros événements comme
Osheaga, pour des feux d'artifice ou autres, et bien alors
le bruit événementiel doit être encadré en intensité, en
durée, en fréquence. Encadrer, ça veut dire quoi? Et bien
pour nous un cadre acceptable c'est par exemple la mise en
oeuvre d'un système de crédit bruit. Comme nous vous
l'avons indiqué dans le mémoire, ce système-là c'est
quelque chose qui a déjà fait ses preuves en Australie et
pas qu'en Australie. L'idée c'est de donner dix crédits
bruit par an au parc Jean-Drapeau, à l'ensemble des îles.
Un crédit bruit, c'est l'autorisation de faire quatre

heures de pollution sonore au-delà de ce que permet la loi
avec une pollution sonore de cinq décibels (5 dB) de plus
que le bruit résiduel. En dehors de ces dix crédits bruit,
l'Australie dit: « il n'y a aucun, aucun bruit possible »,
et ce système de crédit bruit devrait être accompagné d'un
système de gestion du climat sonore, surveillance en temps
réel du bruit, communication du calendrier des crédits
bruit et gestion des plaintes.

L'avantage que nous y voyons c'est que cela laisse
une très grande flexibilité aux organisateurs et au parc
Jean-Drapeau pour organiser un certain nombre d'évènements
comme il le souhaite, quand il le souhaite et en même temps
ça garantit une limite maximale de nuisance sonore pour les
résidents, en intensité, en durée et en fréquence.

Nous envisageons aussi un parc Jean-Drapeau qui met
en oeuvre plusieurs solutions et les meilleurs solutions,
c'est les solutions de bon sens. Ce sont les solutions les
plus efficaces. La première solution, c'est tout simplement
une répartition des évènements dans le Grand Montréal. Les
quatre-vingts (80) évènements, rien ne justifie qu'ils
aient tous lieu sur le parc Jean-Drapeau. Au contraire, ils
pourraient être répartis sur le Grand Montréal, cela
réglerait le problème.

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

Une autre solution de bon sens c'est d'orienter les hauts-parleurs et les systèmes de sonorisation vers le pont ou vers Montréal, ré-orientation de l'amphithéâtre géant, on peut toujours y songer. Changement d'orientation des autres scènes temporaires. Rien n'empêche de tourner les scènes temporaires dans une direction autre que la direction des résidences qui sont à proximité.

Une solution de bon sens immédiate, c'est la réduction du volume sonore à la source et puis aussi une réduction de bon sens immédiate, c'est d'instaurer un cut off des basses à soixante-trois hertz (63 Hz) permettant de réduire le volume des basses fréquences d'au moins vingt décibels (20 dB), donc un facteur 100 là aussi.

Il est bien sûr envisageable de mettre en oeuvre un certain nombre de solutions techniques. Pour l'amphithéâtre, on a parlé de tours à délai, mais là aussi il faut savoir que les solutions techniques ne font absolument aucun miracle. Ce sera uniquement possible pour certains gros événements, inefficace pour les basses fréquences.

Il est bien entendu possible de construire un mur antibruit en fond d'amphithéâtre, réduire là aussi de

quelques décibels le bruit. Il est possible de mettre en
oeuvre des systèmes de son directionnels si toutefois le
son est réorienté dans une direction différente, puisque
ces systèmes de son visent à canaliser le son et à éviter
qu'ils ne diffusent latéralement, il est aussi bien sûr
possible de contribuer à la construction de mur antibruit
en bordure de l'autoroute, de l'autre côté du fleuve,
permettant ainsi de réduire le bruit résiduel.

Il y a enfin à ce nombre de solutions
organisationnelles que nous voyons, une limitation
volontaire du nombre de courses motorisées, maximum un
événement par an. Une limitation volontaire des survols
d'hélicoptère, des nombre de soirée de feux d'artifice, de
la puissance des fusées de feux d'artifice, du volume
sonore de la musique qui l'accompagne et la création d'un
comité mixte, citoyen, élu, de suivi des mesures
d'atténuation.

Enfin, pour nous, le parc Jean-Drapeau doit se doter
d'un plan d'action réel et concret de diminution de la
pollution sonore. Sans plan d'action, on va à l'amateurisme
et à l'improvisation la plus totale. C'est ce qu'on est en
train de vivre aujourd'hui. Il n'y a eu aucune étude
d'impact d'environnement sonore, on est en train de

construire un amphithéâtre qui va déverser des quantités
incroyables de décibels sur la rive sud. On nous promet des
solutions miracles avec des tours à délai qui
techniquement, ne peuvent pas réduire, ne peuvent pas
résoudre le problème. Pour nous, c'est ici la porte ouverte
à un risque supplémentaire de gâchis financier.

Dans l'attente d'un plan d'action réel et concret,
nous proposons la suspension des travaux de finalisation de
l'amphithéâtre.

Enfin, nous envisageons un parc Jean-Drapeau qui soit
capable, et une Ville de Montréal qui soit capable de
s'engager par écrit. Nous voulons un accord écrit qui
permet de réduire, de garantir la réduction du bruit,
indépendamment des élus qui se succèdent, avec la
participation des citoyens et donc de Saint-Lambert et de
Silence Saint-Lambert et qui soit assorti de pénalités
financières sévères en cas de non-respect par les
organismes.

Il faut savoir qu'aujourd'hui, le non-respect du
règlement B-3 coûte à un promoteur cent (100 \$) dollars. Ce
qui est parfaitement inacceptable.

Voilà. Donc, notre vision deux mille dix-huit (2018),
deux mille vingt-huit (2028), c'est un parc Jean-Drapeau qui
tout simplement respecte enfin ses voisins.

LE PRÉSIDENT:

Ceci conclut votre présentation? Période de question.

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

Tout à fait.

LE PRÉSIDENT:

Madame?

Mme FRANCINE SIMARD:

Une question. À la page 2 de votre document, Monsieur
Malaterre, vous précisez au point deux, premier
paragraphe: « depuis plusieurs années, Silence
Saint-Lambert a eu de multiples communications ». Vous
parlez de bruits anormaux et excessifs. J'aimerais que vous
me disiez ce que serait un bruit normal, non-excessif.

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

Vous avez vu les citations que j'ai mis en exemple?

Mme FRANCINE SIMARD:

Oui, oui.

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

Donc, ça c'est un bruit anormal et excessif. Des basses fréquences qui pénètrent dans les maisons régulièrement, toutes les fins de semaine, qui vous obsèdent, c'est un bruit anormal et excessif. Un bruit normal, c'est un bruit comme on peut le faire ici. Des personnes qui déménagent de Montréal pour aller à Saint-Lambert n'en reviennent pas du niveau de bruit l'été. C'est un bruit clairement anormal et excessif.

Mme CLAIRE CROTEAU :

Je peux peut-être juste ajouter. Moi je suis orthophoniste-audiologiste entre autres, alors...

LE PRÉSIDENT:

Vous voulez parler au micro, s'il vous plaît, puisqu'on enregistre.

Mme CLAIRE CROTEAU :

Oui. Je pense que ce qu'il faut savoir c'est qu'au-delà d'une mesure de bruit comme tel, de dire cinquante (50), soixante (60) dB, l'être humain est en mesure de rapporter

quand il est dérangé. À partir de ce moment-là, c'est un
bruit anormal. Alors là on a les preuves avec toutes les
plaintes qu'il y a et les témoignages que vous avez
entendus. Donc, c'est une analyse plus qualitative de la
situation. On pourrait parler de quarante (45), cinquante
(50), cinquante-trois (53) dB, on peut tout rentrer
là-dedans, mais un des arguments essentiels dans les
recherches sur le bruit et la pollution sonore, c'est que
les gens sont dérangés. À partir de ce moment-là, il y a un
problème.

Mme ISABELLE BEAULIEU:

Juste une petite question sur un des compromis que vous
proposez qui est le système de crédit bruit. Est-ce que
c'est quelque chose à mettre en oeuvre juste pour le parc
Jean-Drapeau, par le parc Jean-Drapeau. Je vous pose dans
le contexte que nous on réfléchi aux grandes pistes pour le
parc Jean-Drapeau. Donc, ce crédit bruit, est-ce qu'il
serait... comment serait-il géré, l'argent vient d'où et
est réparti par qui et le lien?

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

Alors, c'est pas une question d'argent, hein. Enfin...

Mme ISABELLE BEAULIEU:

Ah oui, non.

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

C'est juste dire, c'est un peu comme les crédits carbone, si vous voulez. Donc.

Mme ISABELLE BEAULIEU:

Oui, oui.

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

C'est ce que j'ai remis ici, la diapo. Les Îles reçoivent dix crédits bruit par an. C'est l'autorisation finalement de polluer plus que ce que permet la loi sur la qualité de l'environnement, quatre heures de pollution, cinq décibels (5 dB).

Donc, comment fonctionne le cas concret en Australie? C'est que bien sûr ils ont des festivals, on ne peut pas dire, on ne peut pas concevoir l'Australie dans les festivals. Il y a des festivals partout, y compris dans les grandes villes et à ce moment-là, chaque parc reçoit dix crédits. Et dix crédits, ça leur permet de faire un certain nombre d'évènements. Soit dix petits concerts, soit deux gros festivals, des choses comme ça et c'est comme ils le

souhaitent.

Mais donc on peut imaginer que ce système-là soit
déployé sur tout Montréal, voire sur le Québec.
C'est-à-dire qu'il n'y a aucune raison même que ce soit
limité au parc Jean-Drapeau. On pourrait imaginer que, je
ne sais pas, le parc Lafontaine aussi reçoive dix crédits
bruit, et cetera, et cetera. L'idée, c'est que comme ça, ça
permet de répartir là aussi. Ça s'accompagne d'une
répartition des festivals sur l'ensemble du territoire.
Montréal est une grande Métropole. On peut même envisager
que cette répartition se fasse sur le Grand Montréal, y
compris à Longueuil, y compris à Laval, par exemple, et que
chacun des sites reçoivent dix crédits pour éviter que les
voisins à proximité soient trop pénalisés. Tout le monde
est prêt à dire: « oui, quelques concerts par an, ça va »,
et c'est tout à fait normal. On serait même très heureux.
Mais là, c'est lorsque c'est toutes les fins de semaine de
la mi-mai à début octobre, plusieurs fois par semaine,
c'est le samedi et le dimanche, quelques fois c'est le
vendredi aussi, c'est beaucoup trop, on n'en peut plus.

LE PRÉSIDENT:

Si je vous comprends bien, vous suggérez de répartir les
désagréments ailleurs que chez vous. Donc, les crédits

bruit on en donne un peu à tout le monde autour pour qu'il
y ait moins d'évènements qui impactent Saint-Lambert.
Est-ce que je comprends comme il faut?

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

Une manière de voir. Oui, c'est la conséquence directe,
mais c'est aussi pouvoir dire c'est Montréal qui veut des
concerts, souvent c'est Montréal qui engrange tous les
bénéfices, et Evenko en particulier et les organisateurs de
Piknic Électronic. S'il y a des concerts qui sont organisés
à Longueuil, à Brossard, à Boucherville, à Laval, bien les
retombées positives vont être aussi pour ces villes-là. Et
les externalités négatives aussi.

Mais là, la situation qui est quand même un peu
paradoxale et assez, et je trouve fondamentalement inique
et immoral, c'est qu'une grande ville s'autorise de polluer
une petite ville à proximité en déversant et en orientant
délibérément un amphithéâtre géant vers les résidences de
cette petite ville. Donc, déverse toutes les externalités
dans la petite ville et engrange tous les bénéfices. Il y a
quelque chose d'inique, d'immoral là-dedans, non?

LE PRÉSIDENT:

Je comprends. D'autres questions?

Mme FRANCINE SIMARD:

À la page 10 vous prévoyez et vous l'avez montré aussi tout
à l'heure, une moyenne de quatre-vingts (80) concerts, ou
quatre-vingts (80) événements cette année. Et à la page 10,
vous dites nous ce qu'on voudrait, c'est deux, trois
concerts. Donc, on reconnaît que l'écart est assez grand.
Est-ce qu'il y aurait un entre-deux?

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

Non.

Mme FRANCINE SIMARD:

Pas d'entre-deux.

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

Là, il faut voir que les quatre-vingts (80) événements,
c'est quatre-vingts (80) événements qui sont exemptés de
l'application du règlement B-3 de la Ville de Montréal,
hein, bon. En fait, qu'il y ait des événements sur le parc
Jean-Drapeau, qu'il fasse du bruit et que le bruit soir
dirigé vers le fleuve, vers le pont, vers Montréal,
effectivement ça dérangerait pas. Ce qui compte pour nous
c'est le nombre d'événements qui va impacter toute la rive
sud. Donc, si vous nous dites il y a quatre vingts (80)
événements, mais pour tous ces événements-là on prend des

mesures pour que le bruit soit minimal, éventuellement
dirigé vers le pont ou, bien à ce moment-là, il y a aucune
raison qu'ils ne se fassent pas. Vous comprenez, ce qui
compte c'est l'impact sonore sur les résidents. C'est pas
le nombre d'évènements en tant que tel.

Mme CLAIRE CROTEAU :

J'ajouterais juste qu'on ne souhaite pas ça à personne. Pas
personne de Longueuil et pas personne de Montréal non plus.
Honnêtement, je pense que le problème est au-delà de
tourner ça à tout le monde puis qu'il devrait y avoir une
solution qui ferait en sorte que les gens de n'importe quel
endroit, que ce soit de Longueuil, Lemoyne, il y a même des
gens... t'sais je pense que franchement, on est au Québec,
on paie des taxes aussi de façon.. on est pour
l'environnement, pour la santé mentale, physique et
physiologique et tout ça. On peut pas faire ça comme
société. Alors, moi je pense que tous les gens qui
entourent ce parc-là doivent être respectés.

LE PRÉSIDENT:

Monsieur...

M. HUGUES LÉTOURNEAU :

Je suis de Saint-Lambert. Quand l'Orchestre Symphonique de

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

Montréal se promène dans les parcs, il n'y a pas
d'objection à ce qu'on fasse le tour de Montréal. Quand ça
fait du bruit, on concentre ça au parc Jean-Drapeau tout en
sachant - et la preuve, ce sont toutes les dérogations qui
sont votées par le Conseil de ville à tous les ans par
rapport à l'application des normes sur le bruit. Et ça, ça
veut dire que la ville de Montréal sait qu'à soixante-dix
(70 %), soixante-quinze (75 %) pour cent du temps - parce
que les vents soufflent vers Saint-Lambert, bien ça veut
dire que ce bruit-là, il s'en va à Saint-Lambert. Et les
irritants, ils se font chez nous. Alors ça, par rapport à
la situation du parc Jean-Drapeau, par rapport à l'histoire
du parc Jean-Drapeau, c'est un parc. Ce n'est pas un centre
d'amusement tel qu'on est après en faire.

Alors, par rapport à ça, ce qu'on demande c'est de
maintenir, renforcer cette perspective de parc et de
tranquillité. Tranquillité qui est aussi bonne pour les gens
de Montréal que pour les gens de Saint-Lambert. Ce parc-là
est en plein centre du fleuve et ça veut donc dire, que
tout ce qui s'y passe a un impact. Que ce soit du côté de
Montréal ou que ce soit du côté de Saint-Lambert. Nous,
nous sommes du côté de Saint-Lambert et nous en souffrons.

LE PRÉSIDENT:

Autre chose?

Mme FRANCINE SIMARD:

Une seule petite question. À la page 11, lorsque vous parlez... bien sûr une panoplie de solutions de mitigation du bruit, votre mesure 10. Non, pardon 11. « la mise en place d'une limite horaire de bruit fixée à vingt heures (20 h) le soir. Si je poussais et si tout le bruit était le jour jusqu'à vingt heures (20 h) le soir, vous seriez satisfaits?

M. HUGUES LÉTOURNEAU :

Non. Non, c'est pour dire que...

Mme FRANCINE SIMARD:

Je pousse là... j'essaie de comprendre.

M. HUGUES LÉTOURNEAU :

Non, non. En fait, ce qu'il faut voir c'est que le, ce que nous préconisons c'est surtout la mise en oeuvre de quelque chose de, d'une solution de compromis qui est ce qu'on a vu se passer ailleurs dans le monde, puisqu'on n'est pas les seuls à être affectés. C'est typiquement l'exemple de l'Australie, mais il y a des choses assez semblables qui se

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

font aussi en Angleterre et dans d'autres pays. Ce qu'on voit c'est que lorsqu'il y a la mise en oeuvre de ces crédits bruit, par exemple, c'est pas juste la mise en oeuvre des crédits bruit et c'est tout. On peut faire du bruit, même la nuit. D'accord. Je veux dire à cinq heures (5 h) du matin, par exemple.

Donc, c'est aussi encadré par des heures de début et de fin. Aujourd'hui, la Ville de Montréal donne l'autorisation au parc Jean-Drapeau de faire du bruit entre sept heures (7 h) le matin et vingt-trois (23 h) heures le soir. Normalement. On a vu des débordements jusqu'à vingt-trois heures quarante (23 h 40). Et là ce qu'on a vu aussi c'est une nuit blanche jusqu'à cinq heures (5 h) du matin.

La limite c'est juste pour dire, mais dans ce cas-là, essayons de fixer une limite à quelque part. De notre côté, ce serait pour les journées de bruit, que ceux qu'ils limitent à vingt heures (20 h). Bon bien si c'est pas possible, ça c'est une liste aussi de mesures possibles. À vous de piocher si vous voulez ce que vous voulez prendre, pas prendre. Mais ça fait partie des choses qu'on peut aussi mettre sur la table. De même que les dix-neuf (19) autres mesures que nous proposons. Nous essayons en fait

d'apporter des solutions, des idées concrètes pour essayer
de se sortir de cette impasse et d'une situation qui ne
fait que s'aggraver en dépit du bon sens.

LE PRÉSIDENT:

Bien reçu, ça va. Merci beaucoup. Monsieur, Madame. Alors,
c'était la dernière présentation d'opinion pour ce soir. Je
tiens à remercier tout ceux qui se sont déplacés pour
présenter leur opinion et ceux qui ont été assidus à
l'écoute. La salle est encore pleine, ce qui n'est pas
fréquent, je vous fais remarquer.

Je me dois de demander à la Société du parc
Jean-Drapeau si elle désire se prévaloir de son droit de
rectification. Je rappelle qu'il s'agit de corriger des
faits et non par d'argumenter sur les opinions entendus.
Donc, est-ce qu'il y a des faits à corriger dans ce qui a
été proposé? Non, ça va. Merci beaucoup.

Alors, Merci à Madame Lavertu pour la prise de notes,
à Monsieur Boissé pour la sonorisation. Je vous rappelle
que nous continuons demain dans cette même salle, treize
heures (13 h). Alors, merci beaucoup et bonne fin de
soirée.

Ajournement.

Séance de la soirée du 26 septembre 2018

Je, soussignée, Cindy Lavertu, sténographe
officielle, certifie sous mon serment d'office que les
pages qui précèdent sont et contiennent la transcription
fidèle et exacte de la preuve et du témoignage pris dans
cette cause au moyen de la sténotypie.

Le tout conformément à la loi.

Et j'ai signé,

Cindy Lavertu, s.o.

Membre du tableau des sténographes
officiels.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25